



41

Conférences

TEDxBlois

“ Pour doper
le monde
de demain ! ”

© Tuan Nguyen

P6-7

Lénaïg de Fréminville / Duisit, présidente fondatrice de TEDxBlois.

P3



■ 4NRJ, champion régional du dépôt de brevets

P5



■ La mission mécénat de la Ville de Blois fédère les acteurs locaux

P10



■ La FFB présente un plan de relance pour sauver les entreprises

P18à27



■ Le dossier : L'apprentissage



édito

“

La rentrée 2020 – comme le reste de l'année – sera à coup-sûr une rentrée pas comme les autres. Masques obligatoires au bureau ? Ancrage et généralisation du télétravail dans certaines entreprises ?

Après une pause estivale attendue où chacun a tenté de retrouver un peu de légèreté, nous voici donc de retour à « la réalité », à essayer de se prémunir au mieux face à la menace d'une deuxième vague de Covid-19.

Rentrée particulière aussi pour les milliers de jeunes qui vont reprendre, après 6 mois d'arrêt pour certains, la route des écoles, facultés ou centres de formation. Quand on sait que chaque année 700 000 jeunes français entrent sur le marché du travail, le choix et la qualité de la formation dispensée sont capitaux. Le chef de l'État a d'ailleurs annoncé vouloir « faire de notre jeunesse la priorité de la relance » et a présenté cet été de nouvelles mesures gouvernementales qui viendront appuyer la réforme de l'apprentissage entrée en vigueur en janvier.

Réforme que nous vous détaillons dans notre dossier spécial Apprentissage de ce mois-ci.

Bonne rentrée et bonne lecture !

La rédaction

”

sommaire

À LA UNE

6 Conférences TEDxBlois

La seconde édition de TEDxBlois se tiendra le 28 novembre au Jeu de Paume. Découvrez le thème de cette année !

TOURISME

8 Opération gratuité du Conseil Départemental 41

Pour la quatrième année consécutive, le CD41 permettra aux loir-et-chériens de visiter deux nouveaux sites patrimoniaux du département.

ENTREPRISES

11 Berger-Levrault poursuit le développement de NEOLINK

À l'origine de la plateforme JOB41, l'entreprise a été rachetée par Berger-Levrault qui continue à développer ses activités

COLLECTIVITÉS & TERRITOIRES

13 « Terroirs engagés » valorise les sapeurs-pompiers volontaires

Présentation du nouveau dispositif qui met en avant les sapeurs-pompiers volontaires qui sont aussi artisans, commerçants ou entrepreneurs.

LE DOSSIER DU MOIS

18 APPRENTISSAGE

La réforme de l'apprentissage est entrée en vigueur en janvier 2020 et bouscule les habitudes dans ce domaine. Explications.



CULTURE / LOISIRS

28 Spectacles, concerts, littérature

l'actualité culturelle de votre département



L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

• **Président**
François Delaisse

• **Directrice de la publication**
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online

• **Relations extérieures**
Philippe Duisit
06 33 22 43 19

• **Contacts commerciaux**
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85

• **Impression**
Imprimerie Baugé, Descartes

• **Graphisme**
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

• **Rédacteurs**
Chloé Cartier-Santino,
Jean-Claude Derré,
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Juliette Lécureuil,
Fernand Piaroux,
Laëtitia Piquet

Mensuel gratuit

#180

Septembre 2020

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831
Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.



4NRJ, champion régional du dépôt de brevets

Spécialisée dans la conception d'outils et de solutions de maintenance des équipements ferroviaires, 4NRJ figure dans le peloton de tête des entreprises régionales pour le nombre de brevets déposés.

« Notre métier, c'est d'imaginer et concevoir des solutions innovantes pour le contrôle et la maintenance des infrastructures ferroviaires », annonce Benoît Gasselin pour présenter 4NRJ, l'entreprise qu'il a créée en 2008 sur l'aérodrome du Breuil, près de Blois. Imagination, créativité, innovation, les mots sont lâchés pour définir une activité très pointue sur un marché de niche néanmoins convoité par des acteurs sans communes mesures. Face à ces géants, la petite entreprise de 12 salariés, tel David devant Goliath, doit se montrer souple et astucieuse. « Nous devons concevoir des produits en développant des solutions nouvelles, explique Benoît Gasselin. C'est pourquoi l'innovation est au cœur de notre activité ». Cette stratégie implique de protéger ses créations par une politique de dépôts de brevets pour ne pas être copié et préserver ainsi les lourds investissements en recherche et développement.

4NRJ remplit parfaitement ce cahier des charges en déposant de 5 à 10 brevets par an. Cela lui vaut de figurer dans le « top ten » national du classement effectué par l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) dans la catégorie des PME en 2019. « Avec sept brevets en 2019, nous figurons à la dixième place nationale des PME, à la première place des PME au niveau régional et à la septième place régionale toutes catégories confondues où nous sommes la seule entreprise de notre taille » précise Benoît Gasselin. La petite société Loire-et-Chérienne peut légitimement s'enorgueillir d'avoir son nom sur le même tableau d'honneur que de grands groupes comme LVMH Recherche, STMicroelectronics ou le BRGM, devant même Thermor et Safran.

Capteurs de haute précision

Parmi les innovations brevetées de 4NRJ figurent des appareils de mesure de la tension mécanique des câbles de catenaires, ces fils conducteurs aériens qui alimentent en électricité les locomotives. « Il s'agit de boîtiers de haute précision équipés de capteurs mesurant la tension et la température. La connaissance de ces données permet de programmer les interventions de



L'une des dernières innovations de 4NRJ permet de contrôler l'usure du câble d'une catenaire en affichant les mesures sur une application mobile.

réglage et de maintenance qui augmentent la fiabilité de l'infrastructure ». Dans le même objectif, 4NRJ a conçu et fabriqué des capteurs contrôlant l'inclinaison et les mouvements des poteaux de soutien des catenaires.

L'une des dernières innovations

porte sur un système de contrôle par laser de l'épaisseur du fil de contact de la catenaire à l'aide d'une perche depuis le sol. « Nous avons développé en parallèle une application qui enregistre les mesures, lesquelles s'affichent sur le téléphone portable de l'opé-

rateur. Le degré d'usure du câble peut ainsi être contrôlé de façon préventive » poursuit Benoît Gasselin. Le numérique et l'informatique embarquée se généralisent désormais sur l'ensemble des outils élaborés par 4NRJ.

Un nouveau site à la Chaussée-Saint-Victor

En toute logique, le bureau d'études constitue le moteur de l'entreprise qui emploie 12 salariés dont quatre chefs de projet. « Toute l'entreprise est tournée vers nos clients que sont les grands comptes comme la SNCF, la RATP et les sociétés de tramway mais aussi leurs sous-traitants, indique Benoît Gasselin. Nous participons à des salons professionnels mais ce qui compte surtout c'est la présence auprès du client. Nous assurons directement le service après-vente ».

Sur son marché de niche dont le principal de l'activité porte sur la maintenance des catenaires, 4NRJ développe un chiffre d'affaires en évolution régulière de 15 à 25% au cours des quatre dernières années. Il s'établissait à 3,6 M€ en 2019.

Fort de son succès et de sa progression, 4NRJ a quitté ses anciens locaux trop étroits du Breuil en janvier dernier pour s'installer dans un nouvel espace de 1 300 mètres carrés à la Chaussée-Saint-Victor, à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier de Blois. Sur ce nouveau camp de base, l'entreprise se fixe des objectifs de développement réalistes en visant un chiffre d'affaires de 5 M€ à l'horizon 2022 par la création de nouveaux produits et une ouverture sur l'exportation. Les importants investissements programmés par l'État et les régions pour rénover le réseau ferroviaire ainsi que la généralisation des tramways sont autant de signes positifs pour que 4NRJ reste sur de bons rails.

4NRJ
ZA, 2 rue Albert Calmette
ZA Les Gailletours
41260 La Chaussée-Saint-Victor

Tél. 02 54 42 05 12
Fax : 02 72 68 62 54

contact@4nrj.com



Changements à la préfecture du Loir-et-Cher

Depuis le 1^{er} juillet, Charlotte Bouzat a pris ses fonctions auprès du préfet de Loir-et-Cher en tant que directrice du cabinet.



Charlotte Bouzat.

Après des études en droit public à Caen, Charlotte Bouzat a suivi une classe préparatoire pour intégrer l'ENA. À sa sortie de l'école en janvier 2014, elle a occupé un poste d'administratrice civile en tant que chef du bureau « mission coordination et gestion du risque maladie » à la sous-direction du financement du système de soins, à la direction de la sécurité sociale, au ministère des affaires sociales et de la santé. Puis, elle a été chargée de mission auprès du sous-directeur du financement du système de soins. Depuis décembre 2016, elle était chef du bureau du droit public et des affaires institution-

nelles à la sous-direction des affaires juridiques et institutionnelles, à la direction générale des Outre-mer. Le 1^{er} juillet 2020, elle a pris ses fonctions de directrice du cabinet auprès d'Yves Roussel, préfet de Loir-et-Cher. « Je suis très heureuse de cette affectation sur le terrain, proche des acteurs locaux auprès desquels je souhaite privilégier le dialogue et j'ai hâte de découvrir les différentes facettes du département », souligne-t-elle. Agée de 31 ans, elle est originaire du Calvados, mariée et mère d'un garçon d'un an.

Nouveau chef à la communication

Depuis début juin 2020, Clément Heluin a pris la suite de Caroline Brunot à la préfecture en tant que « Chef de service départemental de la communication interministérielle ». Il est resté 18 ans au service communication du centre hospitalier Simone Veil de Blois. Il a d'abord été pendant six ans « assistant communication et culture » avant de devenir responsable de la communication et de la culture. Il a été en charge de la stratégie de communication de cet établissement public de santé qui compte près de 3 000 professionnels.

...et au Medef 41

Le Medef 41 a un nouveau Délégué Général, qui a pris ses fonctions courant juillet.



Ulrich Thomir.

Ulrich Thomir, 47 ans, marié et père de deux enfants a succédé à Karine Gourault qui était en poste depuis douze ans. Arrivé de Clermont-Ferrand où il a passé plus de dix années, Ulrich Thomir a débuté sa carrière dans la métallurgie puis dans la plasturgie en qualité d'ingénieur d'affaires. Il a également tenté l'aventure entrepreneuriale avec la start-up Factoriz, une plateforme numérique qui permet aux entreprises de partager des ressources humaines et matérielles et

des consommables. « La mutualisation des moyens entre entreprises est un sujet qui me tient à cœur et que je souhaite développer avec cette nouvelle fonction au sein du MEDEF » indique-t-il. Et de poursuivre : « ce qui me guide ? La formation, l'insertion, l'être humain au cœur des organisations, le maintien des compétences sur notre territoire, le travail sur les conditions de travail, le handicap et la mixité. » Comptant être sur le terrain le plus rapidement et le plus souvent possible, Ulrich Thomir commencera par un audit pour connaître les compétences et les atouts du territoire à valoriser. Il s'occupera également d'Entreprise & Formation 41 et des relations avec le GEIQ41.

L'Assemblée Générale du MEDEF41 aura lieu le 17 novembre.

MEDEF 41

16, rue de la Vallée Maillard
41000 BLOIS
02 54 52 41 20

contact@medef41.fr

Initiative Loir-et-Cher et Caisse d'Épargne Loire-Centre renforcent leur partenariat

Partenaire de la plateforme Initiative Loir-et-Cher (ILC) depuis plus de 20 ans, la Caisse d'Épargne Loire-Centre (CELC) a mis à disposition de l'équipe pendant 1 an, un véhicule, pour faciliter les déplacements sur le terrain des salariés de la plateforme.



La remise des clés fût l'occasion de célébrer ce partenariat historique, et pour Marc Michaud, président d'Initiative Loir-et-Cher de remercier l'équipe de la CELC pour « son soutien sans faille depuis les débuts ». Et de souligner « Nous avons un ADN en commun : celle de la proximité et de l'ancrage dans nos territoires. »

Une volonté commune confirmée par Jean-Daniel Weirich, directeur du marché des professionnels de la Caisse d'Épargne Loire-Centre,

qui ajoute « Moi je suis un ambassadeur du réseau Initiative, qui fait preuve d'un réel dynamisme et dont la capacité d'analyse est parfaitement reconnue. Quand on prête à un porteur de projets qui est passé par la plateforme, on est quasiment sûrs que l'entreprise sera pérenne à 5 ans. Nous encourageons vraiment tous les créateurs à passer par les plateformes ». **

Les équipes d'Initiative Loir-et-Cher et de la Caisse d'Épargne

Loire-Centre en ont également profité pour échanger sur la situation économique actuelle et sur les perspectives d'avenir : « Cette crise du COVID va bien-sûr entraîner des bouleversements importants dans notre département et nous allons devoir être très présents pour accompagner les entreprises dans cette phase difficile qu'elles vont connaître dans la reprise, et la Caisse d'Épargne sera présente en tant que banquier et en tant que partenaire d'ILC pour permettre et favoriser ce redémarrage. »

* En France, en moyenne 1 entreprise créée sur 2 aura été liquidée au bout de 5 ans d'existence. Pour les entreprises accompagnées par les réseaux Initiative, c'est 1 sur 5 seulement.

ILC

16, rue de la Vallée Maillard
41000 Blois • Tél. 02 54 56 64 17

Initiative Loir et cher
Un réseau. Un engagement.

Un **PRÊT D'HONNEUR** à 0% et un **ACCOMPAGNEMENT** personnalisé pour la

- CREATION**
- REPRISE**
- CROISSANCE**
- TRANSITION**

de votre entreprise

photos : F. Achard / Vidéo Images / Communication photo Presse Ondesign - 02 54 51 19 63

02 54 56 64 17 - www.initiative-loir-et-cher.fr
Retrouvez notre actualité sur

La mission mécénat de la Ville de Blois fédère les acteurs locaux autour de projets d'intérêt général

La Ville de Blois souhaite inciter particuliers et entreprises à contribuer à son attractivité, en participant à des projets d'intérêt général, via du mécénat ou du sponsoring. Un appel aux dons est d'ailleurs lancé pour la restauration de l'église Saint-Nicolas qui débutera fin 2020. Un club des partenaires verra bientôt le jour.

Le mécénat à Blois remonte à la Renaissance avec François 1^{er}, surnommé le « roi mécène », mais aussi Catherine de Médicis qui était considérée comme l'une des plus grandes mécènes du XVI^e siècle. Ils ont ainsi contribué à leur époque, au rayonnement de la ville en soutenant l'art ou la culture. Forte de nombreux atouts patrimoniaux, culturels et touristiques, Blois a toujours bénéficié de mécénat de manière ponctuelle mais c'est en 2019 qu'une mission mécénat et partenariats a été créée par la Ville pour structurer et professionnaliser cette démarche. « Inciter davantage de particuliers et d'entreprises à contribuer à des projets d'intérêt général autour de valeurs communes, participer au renforcement de l'attractivité de Blois et du territoire en cultivant une culture du mécénat mais également, accompagner les entreprises dans leur démarche de mécénat ou de sponsoring sont les objectifs de cette mission dont j'ai souhaité la création », indique Marc Gricourt, maire de Blois. La première grande opération de mécénat a été lancée dès 2018 pour la création des jardins de la terrasse du Foix, située au cœur du château royal de Blois, qui offre un panorama exceptionnel sur la ville et la Loire. « Ce projet financé à 56 % par du mécénat d'entreprises a été une belle réussite avec notamment un soutien financier de 180 000 € du CIC Ouest », souligne Maxime Blot, chef de projet mécénat et partenariats. Et la Ville recherche du mécénat ou du sponsoring dans les domaines diversifiés de la culture, du patrimoine, du sport et de la santé, de l'éducation, de l'environnement mais aussi du social qui permettent de faire écho aux préoccupations des donateurs et aux attentes de la population.

« Construire un partenariat gagnant-gagnant »

En effet, le mécénat permet d'accélérer les projets en démultipliant la capacité d'agir, de leur donner une portée plus importante mais aussi de créer un lien durable avec les entreprises. « Chaque partenaire est accompagné avec le même niveau d'attention pour élaborer un partenariat sur-mesure », précise Maxime Blot qui accompagne déjà une quarantaine d'entreprises dans cette démarche. Bien que la démarche soit généreuse, les donateurs peuvent bénéficier d'une déduction fiscale incitative (60 % pour les entreprises et 66 % pour les particuliers) et en remerciements, la Ville peut leur proposer des contreparties (dans la limite de 25 % du don) comme de la communication (affiches, Blois Mag, réseaux sociaux...), des invitations à des événements (inauguration, visites privées) ou encore la mise à disposition d'espaces de prestige (privatisation du château royal de Blois...). Le mécénat peut prendre différentes formes : mécénat financier (don en numéraire), mais aussi mécénat de compétences (mise à disposition de salariés), ou encore mécénat en nature (dons de biens ou mise à disposition de matériel). Quant au parrainage (sponsoring), il s'agit pour les entreprises de faire un apport financier ou matériel qui leur donne de la visibilité sur une manifestation, c'est une démarche davantage commerciale. Plus largement, mécénat et sponsoring sont réalisés régulièrement sur des événements qui rythment la vie bloisaise : Des Lyres d'hiver, le réveillon solidaire au château, le Macadam, Rêves urbains, la Journée citoyenne, mais aussi pour des lieux culturels comme la Maison de la magie. « Pendant le confinement, certaines entreprises

ont fait preuve de solidarité et ont apporté leur aide à la collectivité au bénéfice de la population. Il

y a donc un lien sincère et enrichissant qui s'installe », souligne Maxime Blot.

Devenir mécène, pourquoi pas vous ?

La Ville de Blois a créé une mission mécénat et partenariats dédiée pour accompagner particuliers et entreprises tout au long de leur démarche de mécénat ou de parrainage. Lorsque la Ville lance un projet, l'entreprise qui souhaite faire un don signe une convention et la charte éthique de mécénat. Puis, lorsque le don est reçu, elle met en œuvre des remerciements et contreparties. Toutes les entreprises peuvent faire du mécénat, peu importe leur taille, leur domaine d'activité et leur budget (TPE, PME, filiales de grands groupes, artisans, commerçants, ETI, groupements d'entreprises, etc.). Chaque partenaire est accompagné par la collectivité quel que soit son niveau d'engagement.

Plus d'informations dans le guide pratique du mécénat :

www.blois.fr/mecenat

L'Église Saint-Nicolas : apportez votre pierre à l'édifice !

L'église Saint-Nicolas est classée Monument historique depuis 1840. Malgré les nombreuses restaurations qui ont été menées depuis la Seconde Guerre mondiale, elle présente d'importants désordres comme des infiltrations d'eau dans les maçonneries et les combles, des fissures et affaissements de la nef mais aussi des défauts de stabilité des murs. Tout cela pourrait menacer à terme son intégrité. C'est pourquoi la Ville de Blois a établi un plan de travaux pluriannuel pour pallier les dégradations les plus urgentes. Le chantier va durer six ans pour un budget de travaux de plus de 2 700 000 euros HT. L'opération de restauration de cet édifice emblématique sera lancée lors des Journées européennes du patrimoine, le 19 septembre. La Ville apporte déjà 565 000 euros pour la première tranche mais ce chantier colossal nécessite des fonds multiples et de nombreux partenaires publics et privés. Une campagne de dons va donc être réalisée au niveau national par le biais de la Fondation du patrimoine. Il s'agit de la **première campagne de mécénat participatif de la Ville**.

« Nous faisons appel aux entreprises, grands donateurs, organismes dédiés et citoyens qui souhaitent soutenir ce projet afin de préserver ce joyau architectural du Val de Loire et une fois restaurée, de le mettre en valeur avec l'ensemble du quartier des Arts », explique Maxime Blot, chef de pro-



Vue aérienne de l'église Saint-Nicolas de Blois.

jet mécénat et partenariats à la Ville de Blois. Il est donc **possible de faire un don en ligne** (www.fondation-patrimoine.org/65981). Concernant les entreprises, un partenariat sur-mesure peut être créé en fonction de leurs attentes. Le premier objectif de la collecte est d'atteindre 50 000 € pour les travaux du massif occidental (façade) qui commenceront en décembre 2020.

Plus d'infos : Ville de Blois
Mission mécénat et partenariats
Maxime Blot
9 place Saint-Louis, 41000 Blois
Tél. 02 54 44 50 19
06 33 13 47 97

mecenat@blois.fr
www.blois.fr



Les jardins de la Terrasse du Foix au château royal.



TEDxBlois : pour changer le monde !

La deuxième édition du TEDxBlois se tiendra le 28 novembre prochain sur la scène du Jeu de Paume. Les conférenciers n'auront que 18 minutes pour convaincre leur public.



L'équipe TEDxBlois.



La vocation des conférences TEDx est de diffuser des pensées « inspirantes » et de les faire circuler hors des cercles d'initiés. Un concept simple où des orateurs se succèdent sur scène au travers de prises de paroles courtes, de 18 minutes maximum, sur des sujets d'une grande diversité. Le format a fait des émules sur tous les continents. Les conférences TEDx s'apparentent désormais à un mouvement citoyen aux ancrages très locaux. On en compte près de 4 000 dans le monde, tous indépendants, chacun organisé par une association à but non lucratif, sous licence gratuite TED.

Favoriser la prise de conscience

C'est le cas de l'association Inspirations Loir-et-Cher organisant les conférences TEDxBlois, qui programme en 2020 sa deuxième édition. Lenaïg de Fréminville, organisatrice de l'événement, précise : « les conférences diffusent des idées inspirantes dans tous les domaines, avec l'ambition de changer le monde en favorisant la prise de

conscience ». L'objectif a l'avantage d'être clair et ambitieux. Le partage de la connaissance, l'éducation, les projets humanistes et l'idée d'œuvrer pour un monde meilleur valent bien une conférence !

Pour cela, les organisateurs recherchent et sélectionnent des orateurs de tous les horizons, spécialistes dans leurs domaines ou ci-

toyens ayant une expérience à partager. Les prises de paroles sont à la fois concises et denses, et se succèdent tout au long de l'après-midi que dure ce rendez-vous. Les sujets sont tout aussi variés : sujet de société, art, sciences et technologie, quelques minutes de conférence très travaillées, presque ciselées. « C'est quatre à six mois de travail pour construire de tels discours, explique Lenaïg de Fréminville.

Pour avoir un message impactant et fort, mais surtout accessible et pédagogique ».

Exemples issus de l'édition 2019 : « Comment recréer le vivant grâce aux organes sur puces » ? « Que se passe-t-il en nous quatre secondes avant une réaction impulsive » ?

La dopamine en 2020

Une trentaine de bénévoles travaillent toute l'année à la construc-



tion de ce rendez-vous. Une équipe qui grossit avec de nouveaux membres qui toquent à la porte de l'association. Organisée en commissions : speakers, communication, partenariats, logistique..., les hommes et les femmes de l'association se plient en quatre pour faire vivre une expérience unique et immerger le public dans des univers inédits. « En novembre, le Jeu de Paume sera totalement transformé pour l'occasion promet Lenaïg. Une expérience où chaque participant vivra un moment que l'on souhaite inoubliable. »

suit Lenaïg, docteurs, entrepreneurs, salariés, artistes, scientifiques. Leur point commun est d'avoir des idées pour améliorer les choses. Ils ont de vrais messages. Autour du thème dopamine, on parlera d'écologie, de voyage, de musique, d'intelligence artificielle, d'inclusion, d'empathie, d'apprentissages, d'alimentation.... sous un angle responsable, social et durable. »

SdL

À vos agendas...

Le thème de cette année est la Dopamine. Cette hormone du plaisir booste les idées pour demain. « Dans une période anxieuse telle que celle que nous vivons actuellement, nous souhaitons doper les idées pour un demain meilleur » explique-t-elle. Onze speakers et trois artistes se succéderont sur la scène. « On est allé chercher des hommes et des femmes inspirant(e)s, pour

Rendez-vous le 28 novembre
au Jeu de Paume à Blois.

Ouverture billetterie en ligne :
le 28 septembre sur tedxblois.com
(Billets 35 € et prix réduits).

**Attention, en 2019,
toutes les places
sont parties en 20 minutes !**

TEDx Blois
= independently organized TED event

DOPAMINE

DOPEZ VOS IDÉES POUR DEMAIN

28 NOV. 2020
JEU DE PAUME

en ligne
Ouverture Billetterie
28 SEPT. 2020 - 18h

tedxblois.com

Logos of sponsors: EDF, BLOK, LES SOURCES DE CHEVERNY, MERCIER, DANONE, ACCO, etc.

DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

2020
16 MAI
01 NOVEMBRE

LES JARDINS DE LA TERRE
RETOUR À LA TERRE MÈRE
RETURN TO MOTHER EARTH

WWW.DOMAINE-CHAUMONT.FR

T. 02 54 20 99 22

[f /Domaine de Chaumont-sur-Loire](https://www.facebook.com/Domaine-de-Chaumont-sur-Loire)

[@Chaumont_Loire](https://twitter.com/Chaumont_Loire)

Flamie création





Opération gratuité pour visiter les châteaux de Blois et Villesavin

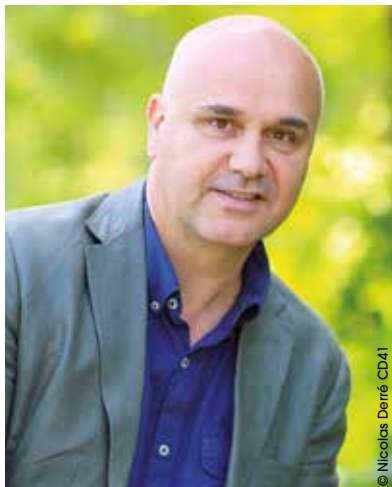
Depuis trois ans, le Conseil départemental permet aux loir-et-chériens de visiter pendant un mois gratuitement des sites patrimoniaux. Forte de son succès, l'opération gratuité est renouvelée. Après Cheverny et Talcy en 2019, cette année, la visite des châteaux de Blois et Villesavin (à Tour-en-Sologne) sera offerte du 5 septembre au 4 octobre 2020. Nicolas Perruchot, président du Conseil départemental, revient sur cette opération.

L'opération gratuité est renouvelée pour la quatrième année consécutive, c'est le signe de sa réussite ?

En effet, nous constatons chaque année que l'intérêt des Loir-et-Chériens pour leur patrimoine se confirme. Des visiteurs issus de tout le département, de toute origine sociale, de tous les âges, attendent désormais ce rendez-vous annuel. En trois éditions, nous cumulons près de 120 000 entrées. C'est près d'un Loir-et-Chérien sur 3 qui aura poussé gratuitement la porte d'un jardin ou d'un château, en couple, entre amis ou en famille. Le pari est donc réussi. Le conseil départemental permet ainsi aux habitants de se réapproprier et de (re) découvrir leur département : le site en lui-même bien sûr mais aussi les richesses aux alentours. Le mariage d'un lieu emblématique avec un site plus confidentiel suscite l'intérêt du public. Ces deux dernières années, le jardin du Plessis-Sasnières et le château de Talcy ont ainsi enregistré en un mois l'équivalent de leur fréquentation annuelle. Avec ce succès, il est désormais obligatoire de réserver* pour les visites.

Quelle est votre ambition cette année avec les châteaux de Blois et de Villesavin, dans un contexte économique et touristique particulier ?

Poursuivre la dynamique et offrir aux Loir-et-Chériens une escapade automnale. Cette année 2020 est évidemment inédite et très particulière pour chacun de nous. Les opérateurs touristiques n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. Offrir une visite



Nicolas Perruchot, président du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

d'un château, c'est offrir une bouffée d'air culturel, un moment d'évasion bien nécessaire en cette période. Chaque Loir-et-Chérien, peu importe ses moyens et sa situation, pourra en profiter. C'est important à mes yeux. Demain, peut-être encore plus qu'hier, il sera essentiel que l'on soit un ambassadeur actif de notre patrimoine. Le département est solidaire de l'activité touristique et nous avons débloqué un million d'euros pour un vaste plan de relance.

Vous êtes très attaché à la promotion et à l'attractivité du territoire, d'après vous le patrimoine est un atout à préserver dans notre département ?

Oui, je suis un amoureux du Loir-et-Cher, j'essaie d'être un bon ambas-

sadeur ! Ce territoire recèle de trésors patrimoniaux, historiques et culturels qu'il faut absolument préserver et valoriser. Il y a ici une incroyable diversité d'endroits à explorer. Des sites qui ont plus que jamais besoin d'être soutenus. Le département, avec l'appui de son agence de développement touristique, a pleinement pris en compte

cet enjeu. 41 000 billets ont été achetés dans les châteaux, jardins ou sites de loisirs. Objectif : inviter à la visite ou au séjour. En cette rentrée, des jeux-concours vont être organisés, avec des places à gagner pour d'autres sites de notre territoire.

*réservation : www.departement41.fr

À la découverte de Villesavin

Le château de Villesavin, situé à Tour-en-Sologne, est un petit château familial qui ne manque pas d'atouts. Il a été bâti entre 1527 et 1537 pour permettre à Jean Le Breton, secrétaire des finances de François 1er, de superviser la construction du château de Chambord. Il a donc bénéficié de tous les artisans français et italiens qui ont travaillé à Chambord. « Nous avions envie de participer à l'opération gratuité qui est une belle opportunité de communication pour les petits monuments car beaucoup de loir-et-chériens ne connaissent pas Villesavin », explique Véronique de Sparre, propriétaire du château. La visite du monument et de son parc seront libres avec un sens de circulation. L'occasion de découvrir ou redécouvrir cette pépite du Loir-et-Cher et notamment son colombier récemment restauré avec ses 1 495 boulins qui abritaient 3 000 colombes. Cet édifice a été un élément important car à l'époque, il déterminait la puissance judiciaire du seigneur et la superficie du domaine. Le roi donnait le droit de colombier, et selon sa hauteur, le seigneur avait le droit de vie ou de mort. Villesavin abrite



également un musée du mariage avec une collection de 1 500 objets qui reconstituent les moments importants des noces, avec notamment la salle des globes qui compte plus de 350 modèles. Les anciennes écuries du château abritent aussi une importante collection de voitures hippomobiles et d'enfants. Une boutique propose des produits de Villesavin avec notamment des terrines et du miel. Sans oublier, le grand parc qui permet de se promener et d'admirer les boudoirs du Poitou. Pendant le week-end, l'association « Les Amis de Villesavin » sera présente pour proposer crêpes et boissons aux visiteurs.

Plus d'infos : www.chateau-de-villesavin.fr

100% SERVICE
100% QUALITÉ

Une signature de **référence** pour tous vos projets

7/7 - 24h/24



8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14

pelle-electricite.fr



Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10

callac-electricite.fr



2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78

broudic-plomberie.fr

Le conseil départemental OFFRE aux Loir-et-Chériens une journée aux CHÂTEAUX

du 5 SEPTEMBRE au 4 OCTOBRE 2020



Du 5 septembre au 4 octobre 2020, le conseil départemental offre
à tous les Loir-et-Chériens l'entrée aux châteaux de Blois et de Villesavin.

RÉSERVEZ EXCLUSIVEMENT ET OBLIGATOIREMENT sur **departement41.fr**

- Les visiteurs devront présenter leur billet papier ou électronique à l'entrée des châteaux.
- Cette opération est réservée uniquement aux personnes domiciliées en Loir-et-Cher.
Un justificatif de domicile sera demandé à l'entrée.





La FFB présente un plan de relance pour sauver les entreprises



La crise sanitaire touche de plein fouet le secteur du bâtiment. La Fédération française du bâtiment (FFB) est inquiète pour l'avenir et présente un plan de relance au gouvernement.

La Fédération française du bâtiment (FFB) est mobilisée au niveau national, régional et départemental pour présenter un plan de relance au gouvernement. En effet, la crise sanitaire a mis à l'arrêt quasi complet les chantiers pendant deux mois. Et même si pour le moment ils ont repris, ce n'est pas à plein régime puisque 22 % se trouvent encore en activité réduite et 5 % toujours à l'arrêt. La limitation de la co-activité et la prise en compte des mesures barrières en sont les principales causes. Le secteur du bâtiment est donc inquiet pour les mois à venir. « Nous voulons relancer rapidement l'activité de nos professions car nous attendons une chute de 18 à 20 % de l'activité sur l'année à cause de la crise sanitaire et nous n'avons pas de visibilité sur le dernier trimestre », explique Frédéric Théret, président de la FFB 41.



Le 23 juillet 2020 s'est tenue l'assemblée générale de la FFB 41.

Propositions au gouvernement

Différentes propositions ont donc été présentées au gouvernement : le rétablissement du taux de la TVA à 5,5 %, un retour du Crédit d'impôt transition énergétique (CITE) en l'ouvrant à l'ensemble des contribuables sans limitation ni exigence de revenus, ni de matériaux, ainsi qu'aux résidences secondaires en zones de revitalisations rurales, l'annulation des charges sociales patronales du BTP pour une année à titre de compensation du surcoût général de 12 milliards d'euros, la création d'un crédit d'impôt « surcoût » égal à 10 % des rémuné-

rations effectivement versées entre le 15 avril et le 31 décembre 2020 (pour la réalisation des chantiers en cours à compter du 15 mars). « Nous avons besoin que ce soit mis en place dès le mois de septembre car nous avons du travail aujourd'hui mais de nombreux surcoûts liés à la crise sanitaire et nous avons réduit nos marges », souligne Frédéric Théret. Par ailleurs, il y a eu une diminution de 30 % de la commercialisation dans l'immobilier. « Il faut aussi que les services d'instructions des permis de construire aillent vite pour redonner confiance aux mé-

nages et nous permettre de préserver nos emplois », ajoute le président de la FFB 41 avant de conclure : « Nous demandons simplement que l'État comprenne que nous avons souffert pendant deux mois et qu'il faut que ça reprenne vite pour notre avenir ». Le bâtiment aurait dû créer 10 000 emplois cette année mais s'attend à une perte d'environ 120 000 emplois. En 2018, le bâtiment comptait plus de 2 400 entreprises, 5 000 salariés et plus de 400 intérimaires en Loir-et-Cher, pour un chiffre d'affaires de 606 millions d'euros.

Les actions de la FFB 41 pendant le confinement

- 52 flash actu spécial Covid envoyés aux adhérents
- 771 questions traitées par mail et par téléphone
- 90 000 masques chirurgicaux et FFP2 distribués
- 500 litres de gel hydroalcoolique distribués
- 6 audio-conférence avec le préfet de Loir-et-Cher
- 1 entretien téléphonique avec le député Stéphane Baudu



Rencontre avec les parlementaires

Les représentants des branches professionnelles étaient réunis au Conseil départemental de Loir-et-Cher le 29 juin dernier pour rencontrer les parlementaires. Ces rencontres, organisées régulièrement par le Medef 41 permettent de dresser l'état des lieux de l'activité économique, mais aussi d'exprimer doléances et suggestions aux législateurs. Les différentes interventions ont mis en avant les inquiétudes de l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises du Loir-et-Cher. Les députés Stéphane Baudu, Pascal Brindeau et Guillaume Peltier, ainsi que le président du Conseil départemental, Nicolas Perruchot, ont pu mesurer l'angoisse des profession-

nels concernés. A quelques jours de l'examen de la troisième loi de finances rectificative pour 2020, le président de la FFB 41, Frédéric Théret, a déploré « une absence totale de considération » pour le secteur du bâtiment et pointé notamment les surcoûts directs et indirects engendrés par les impératifs de sécurité sanitaire. Des surcoûts qui ne figurent pas dans les devis – à l'exception toutefois des marchés publics d'État – alors que les marges sont faibles. « La reprise de l'activité ne signifie pas la fin des problèmes pour nos entreprises », a insisté Frédéric Théret. Il a également adressé un courrier aux 3 députés et aux 2 sénateurs.



Le 29 juin 2020, la FFB 41 a rencontré les parlementaires du Loir-et-Cher au Conseil départemental.



Berger-Levrault poursuit le développement de Neolink

Créée en 2012 à Blois, la start-up Neolink est notamment à l'origine de la plateforme Job 41 destinée aux allocataires du RSA. Fin 2019, l'entreprise a été rachetée par le groupe Berger-Levrault qui continue à développer ses activités.

La startup Neolink a été créée en 2012 dans les quartiers Nord de Blois par Akli Brahimi. Une entreprise fondée sur des valeurs mutualistes et humanistes, de solidarité inter-générationnelle. Il a démarré avec huit salariés aux profils atypiques pour leur redonner confiance et montrer que l'on peut développer une activité économique dans la ZUP. Neolink a créé la plateforme Job 41 en 2017, outil de mise en relation d'allocataires du RSA avec des recruteurs qui se déploie maintenant partout en France, dans 30 départements. Aujourd'hui, Neolink a triplé sa surface et compte 32 salariés. Fin 2019, Akli Brahimi a vendu son entreprise à Berger-Levrault, éditeur de logiciels de gestion (1 700 salariés). Depuis février 2020, c'est Guy Beaudet qui en est le directeur général délégué. Il était directeur de la stratégie chez Berger-Levrault depuis près de douze ans. « Aujourd'hui, notre activité est encore à plus de 50 % dans l'édition de logiciels de gestion pour les collectivités territoriales, nous avons aussi un volet médico-social avec des solutions logicielles pour les métiers de la santé et les Ehpad », explique-t-il avant de poursuivre : « Nous faisons le lien de l'adminis-



Guy Beaudet, directeur général délégué de Neolink.

tration vers les citoyens pour toutes les démarches en ligne, nous faisons aussi du business to business et Neolink qui est un générateur de plateformes dans différents secteurs fait du citoyen to citoyen, un concept fondamental dans le monde actuel ». Ce rachat est donc un atout complémentaire pour le groupe et va permettre à Neolink de pour-

sivre le développement de sa plateforme NeoJob mais aussi de NeoGestion qui permet de réaliser un diagnostic socio-professionnel complet des allocataires du RSA. Et un nouveau dispositif pour les régions a été lancé : NeoFormation. « Il s'agit de permettre à toutes les personnes qui cherchent une formation professionnelle qualifiante

de trouver un organisme de formation financé par la région », précise Guy Beaudet. Berger-Levrault compte donc continuer à progresser sur le marché de l'insertion par l'emploi et la formation mais aussi réutiliser le générateur de plateforme qu'est Neolink dans ses différents domaines de compétences. « C'est un projet passionnant et nous allons continuer à recruter des développeurs, data-analyst, data-scientist, qualitatifs... », souligne le directeur général. Par ailleurs, Berger-Levrault réalise plus de 20 % de son chiffre d'affaires à l'international. Le groupe est présent en Espagne, Italie, Belgique, Maroc et au Canada, avec des clients dans plus de 22 pays, ce qui offre de belles perspectives à Neolink.

C.C-S

NEOLINK

22 Rue Christophe Colomb,
41000 Blois

Tél. 02 54 42 36 35

E.Leclerc toujours proche du consommateur

PUBLI INFORMATION



Parce que c'est la rentrée, le magasin E.Leclerc de Blois redouble d'efforts pour demeurer le moins cher de l'agglomération et proposer une gamme de produits de qualité afin de mériter la confiance de ses clients. Le développement des rayons de produits frais fait partie de la mobilisation de l'enseigne grâce à une sollicitation grandissante des petits producteurs.

Marc Doron, Directeur du magasin remercie l'ensemble du personnel pour les adaptations et l'attention dont il a fait preuve depuis plusieurs mois pour satisfaire au mieux la clientèle : distanciation sanitaire, port du masque, organisation des flux, désinfection des chariots...

« Aujourd'hui, nous maintenons

ces mesures pour la meilleure protection de tous.

Dans ce même esprit de solidarité et de qualité, le magasin privilégie les produits français ainsi que les Alliances Locales qui assurent fraîcheur, qualité et respect environnemental.

La fréquentation et la fidélité de la clientèle attestent de sa reconnaissance à l'enseigne E.Leclerc qui ne relâchera pas ses efforts tant qu'il sera nécessaire.

E. LECLERC

Centre commercial
La Salamandre
15, rue du Bout-des-Hayes
41000 Blois

Ouvert de 9 h à 20 h.
Tous les jours sauf
les dimanches



De plus en plus de produits locaux dans la restauration collective

En Loir-et-Cher, les agriculteurs ont accru leur travail et relations avec la restauration collective. La Chambre d'agriculture apporte un accompagnement pour aller dans ce sens, des actions ont été mises en œuvre avec le Conseil départemental et d'autres sont en cours.



Avec la crise sanitaire, les initiatives en faveur de l'approvisionnement en produits locaux se sont multipliées avec une forte demande des consommateurs. Ce mouvement de fond est aussi en marche dans la restauration collective. En Loir-et-Cher, le site Agrilocal41.fr, a été lancé début 2020. Il s'agit d'un outil gratuit de mise en relation entre acheteurs de la restauration collective publique (collèges, Ehpad, hôpitaux...) et agriculteurs (lire encadré). Par ailleurs, d'ici 2022, la loi Egalim va imposer aux restaurants collectifs de s'approvisionner à 50 % de produits sous certification de qualité, dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Pour accompagner l'entrée en vigueur de la loi, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher (CA41) et le Conseil départemental se mobilisent afin d'augmenter le nombre d'agriculteurs certifiés Haute valeur environnementale (HVE). La CA41 accompagne aussi les agriculteurs qui souhaitent se convertir en agriculture biologique. « Suite à l'engouement des consommateurs pour les produits locaux et la loi Egalim, nous travaillons avec le Département sur la mise en place



d'une plateforme pour l'approvisionnement de la restauration collective au sens large avec différents partenaires », explique Anais Le Moign, Conseillère en développement territorial à la CA41. Cependant, une réflexion est en cours sur la question de la logistique qui est centrale pour trouver une organisation optimale à laquelle serait associé Agrilocal 41. Actuellement, envi-

ron 80 agriculteurs fournissent déjà la restauration collective en Loir-et-Cher en proposant tous types de produits : légumes, viandes, produits laitiers, fromages, légumes secs, œufs, fruits... « La législation évolue par rapport à une demande sociétale donc nous avons une carte à jouer. Mais il faut quantifier et faire coller l'offre à la demande, maîtriser et bien dimensionner les

besoins de volumes », souligne Benoît Lonqueu, agriculteur à Maves (céréales, légumes, porte-grains et pâtes) et vice-président de la Chambre d'agriculture en charge des circuits courts. Et d'ajouter : « Nous coordonnons les différentes initiatives des collectivités pour que les agriculteurs puissent obtenir de nouveaux marchés qui peuvent déboucher sur des volumes significatifs ». Le Conseil départemental gère la plateforme Agrilocal41 et la Chambre d'agriculture incite les agriculteurs à s'inscrire en les accompagnant pour développer l'approvisionnement en produits locaux sur le long terme.

Plus d'infos :
Chambre d'Agriculture
de Loir-et-Cher

11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
CS 41808 - 41018 BLOIS Cedex
Tél. 02 54 55 20 00
Fax : 02 54 55 20 01
accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



Agrilocal 41 favorise les circuits courts



La plateforme internet Agrilocal 41 a été lancée en début d'année par le Conseil départemental afin de faciliter la mise en relation entre acheteurs de la restauration collective et agriculteurs du Loir-et-Cher pour favoriser et développer les circuits courts. Agrilocal est une association née en 2013 et déjà expérimentée dans 37 autres départements. Cet outil gratuit permet à l'acheteur de passer commande en indiquant la nature du produit et la quantité dont il a besoin. Il mentionne également le périmètre d'achat qu'il autorise, afin de garantir un circuit le plus court possible. Le fournisseur, agriculteur ou transformateur, s'inscrit lui aussi gratuitement sur le site pour consulter les commandes qui peuvent le concerner en fonction des produits et de la distance. Si l'agriculteur remplit les conditions, alors il peut répondre à l'offre en respectant les règles de la commande publique.





« Terroirs Engagés » valorise les sapeurs-pompiers volontaires

Les sapeurs-pompiers de France ont lancé en septembre 2019 le dispositif « Terroirs Engagés » qui met en avant les sapeurs-pompiers volontaires avec une activité professionnelle qui propose des produits et services au public.



Herbault David - Boulangerie La Chapelle Vendômoise.



Cheron Edouard - Presse librairie Beauce la Romaine.

Le dispositif « Terroirs engagés » a été lancé lors du congrès national des sapeurs-pompiers en septembre 2019. Il a pour objectif de recenser, valoriser et promouvoir auprès du public les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui sont artisans-commerçants, producteurs et entrepreneurs. En effet, en France, près de 80 % des sapeurs-pompiers sont volontaires. En Loir-et-Cher, ils sont 1 700. Pour l'instant, trois SPV ont été recensés par le dispositif qui commence à se faire connaître. « Nous avons profité du confinement pour relancer le dispositif et informer les SPV », explique le capitaine Jean-Noël Richard, président de l'Union

départementale des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher (UDSP 41) qui compte près de 3 000 adhérents (SPV des SP professionnels, JSP, anciens SP, ainsi que du personnel administratif et technique). Et d'ajouter : « La mission principale de l'UDSP est le social donc le dispositif Terroirs engagés entre dans cette mission. Il s'agit aussi de promouvoir le volontariat, de défendre l'image des sapeurs-pompiers et de former les gens au secourisme ». Le site internet (<https://terroirsengages.org>), permet de rechercher par région les SPV qui ont adhéré à ce label. « C'est aussi une manière de créer un réseau pour échanger et de



mettre en valeur les produits locaux », ajoute le capitaine. Autre objectif : montrer la diversité des parcours des SPV du territoire et contribuer à susciter des vocations. « Terroirs engagés » propose aussi un logo à apposer sur sa vitrine, son véhicule ou encore son site web. D'autres services viendront ultérieurement et régulièrement

compléter ces premières actions en faveur de ces citoyens engagés, dans le but de les soutenir et de les faire connaître.
C.C-S

Plus d'infos :
<https://terroirsengages.org>
ou udsp41@sdis41.fr
Tél. 02 54 51 24 46



DÉCOUVREZ VOTRE CAISSE 100% PRO

Au cœur de Blois, un espace réservé pour les professionnels.

Accueil ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h.

Les après-midi, du mardi au vendredi, exclusivement réservés aux rendez-vous pour vous assurer un suivi de qualité.

Crédit Mutuel

2 RUE DU COMMERCE - 41000 BLOIS - Tél. 02 54 57 34 15 - 37160@creditmutuel.fr



Les petites lignes ferroviaires du quotidien sur la voie du renouveau

La région Centre-Val de Loire et l'État ont signé pour un plan de rénovation de six petites lignes ferroviaires régionales à hauteur de 300 M€.

C'est ce qui s'appelle obtenir un accord in extremis ! Le 2 juillet, soit la veille de la démission du Premier ministre Édouard Philippe, le préfet de la région Centre-Val de Loire a été autorisé à signer un avenant au contrat de plan État-Région pour le financement des travaux de modernisation des petites lignes ferroviaires. Une enveloppe de 300 M€, prise en charge pour moitié par la Région Centre-Val de Loire et pour l'autre par l'État et SNCF Réseau.

Les choses n'ont ensuite pas trainé puisque l'accord était officiellement signé dès le 8 juillet à l'hôtel de Région par le préfet Pierre Pouëssel et le président François Bonneau. Le financement, et donc le lancement des travaux de rénovation, est désormais acté.

Abandonnées pendant des décennies

Six lignes ferroviaires sont concernées par ce programme : les liaisons Tours-Loches, Tours-Chinon, Chartres-Courtalain, Dourdan-La Membrolle-



sur-Choisille (Indre-et-Loire), et Salbris-Valencay, plus connue sous le nom Le Blanc-Argent. Les travaux, programmés jusqu'en 2027, vont consister à remettre aux normes techniques contemporaines ces voies ferrées dont l'entretien a été négligé pendant des décennies. Le risque était de voir la vitesse limitée à 40 km/h, pour des raisons de sécurité, ce qui revenait à les condamner à une fermeture à brève échéance.

« Ces lignes ferroviaires du quotidien

ont une réelle utilité économique et sociale, argumente François Bonneau. En milieu rural, il n'y a pas que des troupeaux ! Les salariés, les scolaires, les étudiants, les familles ont besoin de ces liaisons ferroviaires de proximité qui transportent chaque année en moyenne 1,5 million de voyageurs. »

Le train à hydrogène en perspective

Lors de la signature, le préfet Pierre Pouëssel a souligné le fait que le Centre-Val de la Loire était la seule

région française à signer un avenant mobilité pour la desserte fine de son territoire.

Vice-président de la Région en charge des transports, Philippe Fournié s'est félicité de cet engagement en faveur de lignes ferroviaires dont certaines présentent une valeur patrimoniale comme la liaison Chartres-Courtalain que cite Marcel Proust dans son œuvre, ou Le Blanc-Argent et son original écartement métrique. Quant à l'avenir, François Bonneau fonde de grands espoirs sur le projet de train à hydrogène qui pourrait être expérimenté sur les lignes Tours-Loches et Tours-Chinon en partenariat avec Alstom. Enfin, si les réouvertures aux voyageurs des liaisons Chartres-Orléans et Orléans-Châteauneuf sont reportées, elles restent cependant à l'étude avec, en particulier, une prolongation de l'axe Orléans-Châteauneuf jusqu'à Gien. Les petites lignes ont peut-être encore un grand avenir.

BG

“Aux Déménagements Leroy” région Centre-Val de Loire et toute la France

PUBLI INFORMATION

“ Nos valeurs : Sécurité, rigueur, qualité, bonne humeur et écoute sont nos priorités pour vous accompagner dans votre mobilité ”

A.D.L. entreprise familiale de déménagement vous propose différentes activités, telles que : Prestations à la carte pour votre déménagement, monte-meuble avec technicien, garde-meubles (stockage en caisses spécifiques pour courtes moyennes et longues durées, surface individualisée dans un dépôt de 1700 m² sécurisé), location véhicule avec chauffeur, débarras mais aussi une équipe formée au charges lourdes (piano, coffre-fort, etc...). Nous intervenons en région Centre et au niveau national.

Aux Déménagements LEROY

61 rue Andre Boule 41000 Blois

02 45 35 01 94 - 07 62 13 33 55

Mail : contact@demenagement-leroy.com

Web : www.demenagement-leroy-41.com/



**La référence
de la livraison à deux
pour professionnels
et particuliers**





PRO QUELLE QUE SOIT L'HEURE.

FIATPROFESSIONAL.COM/FR

**À PARTIR DE
99 € HT/MOIS⁽¹⁾**

Crédit-bail sur 36 mois, 1^{er} loyer majoré de 3 147 € HT, sous condition de reprise.

GAMME FIAT PROFESSIONAL SURÉQUIPÉE

AVEC GARANTIE, MAINTENANCE ET ASSISTANCE*

PORTE LATÉRALE COULISSANTE DROITE TÔLÉE > VOLUME UTILE JUSQU'À 2,8 M³ > SYSTÈME MULTIMÉDIA ÉCRAN TACTILE 7" ET INTÉGRATION APPLE CARPLAY™/ANDROID AUTO™ > BLUETOOTH® ET PORT USB > RADARS DE RECUL > CLIMATISATION > RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES ET DÉGIVRANTS

(1) Détails et conditions disponibles sur www.fiatprofessional.com/fr. Offre non cumulable réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes) pour toute commande d'un Fiorino Fourgon Tôle passée jusqu'au 30/06/2020 auprès de votre distributeur agréé Fiat Professional participant. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FCA Leasing France - 342 499 126 RCS Versailles. ORIAS n° 12 066 654. * Prestation assistance garantie et mise en œuvre par Europ Assistance, entreprise régie par le code des assurances. Sur stock uniquement.

FCA LEASING
France



SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00

PENSEZ HYBRIDE VIVEZ SUZUKI

**NOUVEAU
VITARA
(HYBRID)**



Gamme à partir de
18 490 €⁽¹⁾

PRIME À LA
CONVERSION
DÉDUITE

ALLGRIP
SELECT

*Un style de vie !

Consommations mixtes gamme Suzuki Vitara (NEDC corrélé - WLTP) : 4,6 - 5,7 à 6,2 - 7,6 l/100 km. Émissions CO₂ cycle mixte (NEDC Corrélé - WLTP) : 104 - 128 à 141 - 172 g/km.

(1) Prix TTC du nouveau Suzuki Vitara 1.4 Boosterjet Hybrid Advantage, après déduction d'une remise de 2 650 € offerte par votre concessionnaire et d'une prime à la conversion de 1 500 €**. Offre réservée aux particuliers valable pour tout achat d'un nouveau Suzuki Vitara neuf du 17/02/2020 au 31/03/2020, en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles, chez les concessionnaires participants. **Modèle présenté : Nouveau Suzuki Vitara 1.4 Boosterjet Hybrid Style : 21 790 €, remise de 2 500 € déduite et d'une prime à la conversion de 1 500 €** + peinture métallisée : 530 €.** Tarifs TTC clés en main au 17/02/2020. **1 500€ de prime à la conversion conformément aux dispositions du décret n° 2019-737 du 16 juillet 2019 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants. Voir conditions sur service-public.fr.

Garantie 3 ans ou 100 000 km au 1^{er} terme échu. www.suzuki.fr



Way of Life!

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00



« L'OBO PATRIMONIAL » : un nouvel outil élaboré par Duvivier & Associés



Situation

M. et Mme X âgés respectivement de 60 et 55 ans, mariés sous le régime de la communauté universelle, sont inquiets par rapport à leur avenir, leur retraite ne leur procurera que 3 000 € nets mensuels.

Ils viennent nous consulter au lendemain de la cession de leur entreprise qui leur a généré 400 000 € nets. Ils sont par ailleurs associés au sein d'une société civile immobilière à l'impôt sur le revenu propriétaire de murs commerciaux. Les murs sont valorisés à 1 000 000 € et les parts à 820 000 €.

Cette SCI est responsable de près de 85 % de leur imposition actuelle. L'actif net du patrimoine est de l'ordre de 2 500 000 €. Les droits de succession actuels au second décès sont estimés à 750 000 € pour leur fils unique.

Objectifs

M. et Mme X souhaitent conserver au minimum leur niveau et cadre de vie actuels. Pour ce faire, ils souhaitent tout d'abord pouvoir disposer d'au moins 6 000 € nets mensuels après impôt (retraite comprise).

Leur deuxième préoccupation est naturellement la conservation du patrimoine acquis et l'optimisation de la transmission du patrimoine à leur fils.

En dernier lieu, le couple souhaite diminuer au maximum une fiscalité globale qui se révèle asphyxiante actuellement, 35 000 € environ sur les revenus 2019.

Nous projetons sur une période de 15 ans, pour la seule SCI, une imposition totale de près de 550 000 € si aucun changement n'est opéré dans leur situation actuelle. Pour répondre à l'ensemble de leurs objectifs, nous leur proposons un OBO PATRIMONIAL, simulé sur une période 15 ans.

Aspects juridiques

Une société HOLDING est constituée sous la forme d'une Société à responsabilité limitée, répartie de la manière suivante : M. 45 %, Mme 45 % et le fils 10 %.

Après constitution de la société, M. et Mme donnent chacun 19 % des parts

en nue propriété à leur fils.

La SARL procède à l'acquisition de l'intégralité des parts de la SCI, sauf deux parts qui restent détenues par M. et Mme afin que la SCI compte au moins deux associés. Des donations progressives de la nue propriété des parts sont programmées, le capital pourrait ainsi être réparti au terme de 15 ans comme suit :

	PP	NP	US
M.	1 %		44 %
Mme	1 %		44 %
Fils	10 %	88 %	

L'acquisition sera de 820 000 € payable de la manière suivante :

- 550 000 € comptant à la signature des actes définitifs ;
- 270 000 € au moyen d'un crédit vendeur étalé sur 15 ans, sans intérêt, qui sera consenti à la société holding.

Aspects fiscaux de la cession des parts de la SCI

Les associés de la SCI détiennent leurs titres depuis la constitution de la société, en 1989.

À ce titre, Mr et Mme bénéficient d'un abattement de 100 % sur le montant de la plus-value globale.

Mr et Mme encaissent ainsi la somme nette de 550 000 €, complétée par un crédit vendeur de 270 000 € que la HOLDING remboursera sur 15 ans.

Aspects financiers de la cession

Le produit comptant de la cession et des liquidités du couple, soit globalement 800 000 € sont placés sur deux contrats d'assurance vie (fonds euro). Ces placements permettront à chaque époux d'effectuer des rachats périodiques nets annuels de l'ordre de 33 000 € pendant 15 ans, soit un revenu net mensuel complémentaire de l'ordre de 2 750 € pour chacun des époux.

Aspects patrimoniaux de la famille

Optimisation par l'insertion d'une clause bénéficiaire démembrée dans les contrats d'assurance vie L'intérêt d'une telle clause est de transmettre les capitaux inscrits en assurance vie, tout en laissant la maîtrise

des capitaux au conjoint survivant.

En désignant leur fils comme nu propriétaire des capitaux, et le conjoint comme usufruitier, M. comme Mme, exonèrent complètement les sommes attachées au contrat lors de leur disparition respective.

Au décès du conjoint survivant, l'usufruit s'éteindra et le fils deviendra plein propriétaire des capitaux restants sans fiscalité.

Le fils devra alors régler des droits de succession au second décès de l'ordre de 350 000 €. L'économie de droits de succession au second décès sera ainsi de 400 000 €.

Optimisation par les donations de parts en nue propriété de la HOLDING au fils

Le lendemain de la cession des parts de la SCI, aucun droit de succession ne sera dû sur les parts de la HOLDING. En effet, la base des droits de succession est l'actif net taxable. L'impôt est ainsi calculé sur la différence entre l'actif et le passif de la succession.

Tel ne sera pas le cas lorsque la HOLDING commencera à régler ses échéances d'emprunt pour qu'à la fin de la période elle ait totalement soldé son emprunt.

Sans la donation de nue propriété des parts, au terme du remboursement de l'emprunt par la HOLDING, l'enfant devrait régler des droits de succession de l'ordre de 650 000 €.

En procédant à la donation de la nue propriété des parts, le fils devra ainsi régler des droits de succession au second décès de l'ordre de 350 000 €. L'économie de droits de succession à long terme sera de près de 300 000 €.

Optimisation fiscale des revenus nets globaux

Après l'opération, le montant global de l'imposition sur les revenus 2019 sera de l'ordre de 5 000 € contre 35 000 € antérieurement.

Le couple changera de tranche d'imposition ce qui permettra de dégager sur l'ensemble de leurs revenus, un net disponible plus important (pensions de retraite et autres revenus fonciers).

Optimisation des revenus nets de la SCI

Les revenus actuels nets sur la période sont estimés à 700 000 €. Après cession des parts à la société HOLDING, les revenus nets provenant des rachats sur la période sont estimés à 970 000 €.

Mr et Mme X bénéficieront ainsi de revenus nets disponibles supplémentaires de l'ordre de 270 000 € sur la période. Ces revenus seront complétés par le crédit vendeur qui procurera sur la période des revenus de 270 000 €, soit 1 500 € supplémentaires par mois nets de toute fiscalité.

Au final cette stratégie procurera des revenus nets de 1 240 000 € sur 15 ans répartis de la manière suivante :

- 970 000 € issus des rachats des deux contrats d'assurance vie.

- 270 000 € issus du crédit vendeur.

Cette ingénierie générera ainsi au couple près de 6 900 € nets mensuels pendant 15 ans.

Incidences financières et fiscales HOLDING

Les intérêts de l'emprunt contracté par la HOLDING seront déductibles dans son compte d'exploitation.

Le résultat de la SCI sera distribué à la société holding et permettra à cette dernière de rembourser l'intégralité de son emprunt d'un montant de 620 000 € permettant de financer la partie comptant des titres ainsi que les frais.

La société HOLDING ayant remboursé son emprunt au terme de l'étude, nos clients reconstitueront la valeur d'origine des parts de SCI, soit 820 000 € et pourront appréhender les loyers sous forme de dividendes.

Cet « OBO PATRIMONIAL » aura permis de répondre aux objectifs des clients en évitant l'aliénation du patrimoine actuel, en diminuant les droits de succession, en neutralisant la fiscalité de la SCI et enfin, en offrant un revenu net mensuel satisfaisant.

Synthèse ingénierie M. & Mme X

Revenu net disponible sur la période M. & Mme	1 240 000 €
Reconstitution valeur d'origine des parts SCI dans la HOLDING	820 000 €
Economie d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux	550 000 €
Economie immédiate de droits de succession au second décès	400 000 €
Economie sur le long terme de droits de succession au second décès	300 000 €
Revenus nets mensuels procurés par l'ingénierie	6 900 €

Nicolas Duvivier

Associé Responsable Département

Patrimoine

Directeur du cabinet de Paris

Directeur du cabinet de Blois

DUVIVIER
ASSOCIÉS
Avocats

40 COLLABORATEURS AU SERVICE
ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS

33, boulevard béranger - 37000 TOURS

Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82

tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS

19 rue borromée 75015 PARIS

Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22

nicolas.duvivier@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS

1 rue Jehan de Saveuse

4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS

Tél. 02 54 74 73 61

blois@duvivieretassocies.fr



Retour sur « l'affaire MATRA »

En 2003 l'entreprise MATRA située à Romorantin-Lanthenay a fermé, licenciant environ 2000 salariés. Après 7 années de procédure ils ont été indemnisés par la Justice. Maître Christian Quinet, l'avocat des salariés, a accepté de répondre à son confrère, Maître Stéphane Rapin. Retour sur un dossier qui a défrayé la chronique sociale et économique du département.

Maître Quinet, vous avez défendu les salariés dans « l'affaire MATRA ». De quoi s'agissait-il ?

MATRA était l'entreprise fabriquant les véhicules ESPACE en collaboration avec RENAULT. MATRA qui avait eu l'idée du concept du monospace. Ils ont été fabriqués jusqu'à la 3^e génération. Mais RENAULT a décidé de reprendre la production dans ses propres usines dans le Nord. En contrepartie MATRA a développé l'Avantime qui a été un très gros échec commercial.

Quels étaient les enjeux économiques et humains de ce dossier ?

Il y a eu un impact très important sur le bassin d'emploi. Une partie des salariés n'a pas retrouvé d'emploi, les autres ont retrouvé des emplois avec des salaires souvent divisés par deux. Au-delà des salariés de MATRA de très nombreuses entreprises travaillant pour cette entreprise ont été impactées.

Quel était le motif juridique de la contestation de ces licenciements ?

Il s'agissait d'une quasi fermeture du site : le service pièces détachées compre-

nant environ 70 salariés a été maintenu car les constructeurs y sont tenus. Le plan social visait à indemniser les salariés et à tenter de les reclasser pour éviter les licenciements secs. L'entreprise n'avait pas suffisamment recherché à les reclasser alors qu'une trentaine de poste restait disponible et ont été attribués dans des conditions opaques. Or, juridiquement l'entreprise devait respecter des critères posés par la loi et la jurisprudence.

Que répondez-vous à ceux qui considèrent que ce type de procès manifeste une ingérence de la Justice dans l'appréciation économique de la situation d'une entreprise par ses dirigeants ? Est-ce le rôle de la Justice ?

Non il n'y a pas d'ingérence. Il y a simplement des critères objectifs posés par la loi pour éviter les abus.

Les licenciements sont intervenus en 2003 et la Justice a tranché ce litige définitivement le 31 Janvier 2020. Comment s'explique la durée de cette procédure ?

En réalité la procédure n'a duré que 8 ans. Ce dossier était très débattu. MATRA

a fait appel du jugement Prud'homal et les salariés ont fait un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu par la Cour d'appel d'ORLÉANS. La Cour de cassation a donné raison aux 350 salariés qui avaient saisi la Justice et renvoyé devant la Cour d'appel de BOURGES. Cette dernière a jugé comme la Cour de cassation que MATRA n'avait pas suffisamment respecté son obligation de reclassement et a accordé aux salariés à titre de dédommagement entre 8 à 15 mois de salaires selon notamment leur ancienneté. C'est un délai normal dans de telles conditions.

Cela veut-il dire que les juges de la Cour d'appel d'ORLÉANS se sont trompés ? Comment un juge peut-il se tromper ?

C'est la Cour de cassation qui l'a dit : c'était une erreur de droit. Selon moi il s'agit d'une erreur délibérée répondant à d'autres motifs que juridiques. Même si c'est assez rare, c'est aussi pour cela qu'il existe des moyens de contrôler le travail des juges en exerçant des voies de recours.

Entre temps, le législateur a réformé la

saisine du Conseil des Prud'hommes. Quelles incidences cela a-t-il ? Plus précisément, comment se serait déroulée cette affaire avec la loi actuelle ?

Déjà les salariés n'auraient eu qu'un an au lieu de dix pour saisir la Justice. Les lois « Macron » ont de plus restreint les possibilités pour les salariés de contester leurs licenciements. Si la fermeture de MATRA intervenait aujourd'hui, je ne pense pas que les salariés seraient allés en Justice. Pour être très clair : il s'agit d'un recul des droits des salariés

N'est-ce pas une position politique de votre part ?

J'étais saisi par la CGT. Donc sur les raisons de mon engagement dans ce combat, oui. Mais ce n'était pas le débat. Je me suis battu sur un terrain exclusivement juridique. Le recul des droits des salariés s'inscrit dans un mouvement plus général qui vise à éloigner les justiciables des juges, dans de nombreux contentieux. Ce que la plupart des avocats et des juges dénoncent.

FP

*Maître Quinet et Rapin
avocats au barreau de Blois*

LDLC
BLOIS

3 Boulevard de l'Industrie
41000 BLOIS

Du mardi au vendredi : 10h-12h30 et 14h-19h
Samedi : 10h-17h non stop

Tél : 02 54 56 04 48
Mail : boutiqueblois@ldlc.com

www.ldlc.com/blois
www.facebook.com/LDLC.Blois

Voici Gérard.
Sa boutique LDLC a réparé son PC, une nouvelle aventure commence !

- ⚡ RÉPARATION PC
- 📦 MATÉRIEL INFORMATIQUE
- 👤 CONSEIL & SERVICES



Apprentissage, la réforme jacobine ?

La réforme de l'apprentissage est entrée en vigueur en janvier 2020. Elle retire aux régions la gestion pleine et entière de l'apprentissage, autorise la création de nouveaux CFA et rebat les cartes du financement. Ces options bousculent les habitudes et redonnent à l'État la main sur la formation.

Si les gestionnaires de CFA et les branches professionnelles ne sont pas totalement opposés à cette réforme, tous regrettent l'attitude jacobine du nouveau système, qui perd en organisation des territoires et gère désormais les apprentis salariés au « coût-contrat »

Lors de la séance plénière de juillet dernier, François Bonneau, Président du Conseil régional, s'inquiétait de ce virage : « La loi, disait-il, traduit la volonté de l'État d'inscrire l'apprentissage dans un modèle économique de marché concurrentiel .../... Dans ce nouvel écosystème, les Régions disposent d'une capacité d'intervention considérablement réduite ». François Bonneau acte que « cette conception constitue une rupture idéologique avec le dispositif créé par la loi de 1971 qui plaçait alors clairement l'apprentissage hors du champ de la concurrence ».

Lors de son allocution du 14 juillet, Emmanuel Macron disait sans détour : « ne pas signer de contrats d'apprentissage avec des jeunes est irresponsable ». Et le chef de l'État d'inciter les dirigeants des grandes entreprises à « faire leurs 5% d'apprentis ». Ces propos faisaient écho à l'annonce quelques semaines plus tôt d'aides massives pour l'embauche d'apprentis en alternance. Deux réévaluations (et non créations) à savoir : 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur, 8 000 € pour un majeur. Ces sommes seront versées sans condition jusqu'en février 2021 pour les entreprises de moins de 250 salariés. Pour les autres : si elles ne justifient pas de 5% de leur masse salariale en alternance d'ici 2021, elles devront rembourser les primes. L'alternance deviendrait-elle donc enfin une priorité ? Le Gouvernement en tous cas y consacre pas loin d'un milliard d'Euros.

« Ce n'est pas le premier président qui nous le dit », s'inquiète tout de même Gérard Bobier président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat, également président du CFA interprofessionnel de Joué-lès-Tours. « François Hollande voulait aussi mettre le paquet, disait-il, pour passer le cap des 500 000 apprentis. Trois semaines plus tard, Jean-Marc Ayrault supprimait toutes les aides à l'apprentissage ».



“ *l'apprentissage redore son image* ”

Pourtant depuis deux ans, les chefs d'entreprises s'accordent à dire que la ministre du travail, Muriel Penicaut a fait « un bon boulot » et permis à l'apprentissage de retrouver des couleurs. « Il n'est plus considéré comme une voie de garage, reconnaît Gérard Bobier. Mieux

vaut un bon CAP à 2 000 € qu'un BAC+7 option Pôle emploi ».

Bertrand Lasnier en convient aussi. Il est dirigeant du groupe Lasnier BTP à Blois (80 personnes) et secrétaire régional de l'association BTP-CFA, qui gère les cinq CFA du Centre Val-

de-Loire : « Nos métiers sont en effet mieux perçus, admet-il. On a beaucoup fait pour cela, notamment en s'inscrivant dans le développement durable, dans la sécurité des salariés et des chantiers, en valorisant les métiers et surtout les salaires ».

Bâtiment, métiers de bouche, pas le même combat

Pourtant, le bâtiment manque encore de bras, et manquera c'est sûr, d'apprentis dans ses CFA à la rentrée de septembre. « Entre 15 et 20% selon nos chiffres », estime Aline Mériaux, présidente de la FFB Loiret. « On cherche des bras ! C'est écrit sur tous les véhicules de l'entreprise Lasnier, insiste son dirigeant. La FFB essaie de remédier au problème, notamment avec des opérations qui vont jusqu'à géo-localiser les demandes et les offres, pour que la distance ne soit plus un obstacle à l'apprentissage ni au travail en entreprise ».

Quant à l'artisanat, à la veille des vacances d'été, on notait un léger fléchissement du nombre de contrats dans le Loiret. Idem dans l'Indre et le Loir-et-Cher, mais pas de catastrophe. Nul doute pourtant que les industries automobile et aéronautique seront fortement impactées, de même que le commerce et la restauration. La CMA régionale garde aussi un œil sur l'esthétique, très en vogue ces dernières années (encore 800 élèves à Tours), mais qui aujourd'hui marque le pas, alors que les sections des métiers de bouche font le plein.

Si les boucheries-charcuteries et les entreprises d'aide à domicile cherchent des apprentis en contrat, on note aussi un regain pour la formation à la remise en état des motos et vélos. À Joué-lès-Tours, la section retrouve des couleurs, signe sans doute d'un retour à l'écologie !



Ces facilités qui aident l'apprentissage

• La réforme autorise l'accueil des apprentis jusqu'à 30 ans, tout le monde applaudit sans réserve. « On l'a déjà validé dans l'opération « parcours gagnant », se souvient Jean-Philippe Audrain, patron du CFA horticole de la Moulière à Orléans (500 apprentis). « Ça fonctionne bien avec les plus volontaires ».

• Avec la nouvelle loi, les jeunes pourront aussi entrer et rester en apprentissage jusqu'à six mois sans avoir d'entreprise d'accueil et de maître d'apprentissage. Une chance de plus pour eux et les CFA, en particulier en cette période de crise qui a mis les entreprises à l'arrêt, et qui n'ont pas voulu s'engager dès le premier semestre. Mais le problème risque de n'être que reporté, pour apparaître sans doute plus grave encore au mois de février prochain. Le jeune qui n'aura rien ne sera pas plus financé.

• Quant aux primes, les avis divergent. Pour être appréciées du plus grand nombre, elles sont tout de même regardées avec circonspection. « C'est bien, recon-



naît Gérard Bobier, mais les chefs d'entreprises n'embauchent pas pour toucher une prime ». Des chefs d'entreprises qui admettent tout de même que pour les apprentis majeurs c'est bien puisqu'avant

il n'y avait rien ou presque. « Nous aurions souhaité 8 000 € pour les mineurs aussi ». Les associations et les collectivités auraient aussi aimé en bénéficier puisqu'elles sont souvent de gros employeurs.

Les CFA en ordre de marche

Le campus des métiers de Joué les Tours compte 1.800 apprentis. Comme au CFA de la CMA d'Orléans (lire notre éd. de juillet), les journées portes ouvertes se sont déroulées en visio et par webinaire, auxquels se sont ajoutés près de 500 entretiens téléphoniques et WhatsApp.

« On est passé de 2 à 4 développeurs de l'apprentissage, insiste Gérard Bobier. Ils vont dans les entreprises pour trouver les stages, relancent les entreprises qui prenaient des apprentis et ne le font plus, et contactent celles qui n'ont jamais pris d'apprentis ». Un niveau de GRC, Gestion Relation Client, des plus performants, grâce auquel le taux de rupture devrait être limité. « Déjà durant la crise, 80% des jeunes faisaient des cours en visio. On continuera », poursuivent unanimes, les directeurs de CFA. D'autant que s'ajoute la prime gouvernementale de 500 € pour équiper les jeunes les plus fragiles en informatique.

Besoin d'aide pour booster votre reprise ?

C'est le moment de recruter un alternant !

Avec l'aide exceptionnelle de l'État, le **coût de recrutement** d'un apprenti représente un **faible reste à charge** (voire **quasi-nul**).

Vous souhaitez profiter de cette aide pour **développer** votre activité ?

Nous sommes là pour répondre à vos questions, vous accompagner et vous proposer un projet adapté à vos besoins.

Apprentissage ou contrat de pro., à chacun son alternance

Du **CAP à la Licence**, nous pouvons **former à plus de 100 métiers** dans de nombreux secteurs d'activité :

Commerce / Vente / Banque / RH
Management / Secrétariat
Comptabilité / Gestion / Sécurité
Communication visuelle
Industrie / Bâtiment / Énergie
Petite Enfance / Sanitaire & social
Hôtellerie-Restaurant...

Votre contact :

Guenaelle.Herter@greta-vdl.fr

02 47 21 00 05

greta-vdl.fr



jusqu'à
8 000 €
d'aides de l'État



Tout recrutement
jusqu'au
28/02/21



Préparation d'un
diplôme jusqu'à
Bac+3





Entre besoin et rentabilité

Pour accueillir plus d'élèves dans certaines sections, il faut parfois pousser les murs. À Joué-lès-Tours, on avait pour cela inauguré la rénovation complète de l'établissement pour 30M€ (dont 25M€ de la région). Des sommes considérables, mais qui supposent un minimum de rentabilité.

Le système de financement autrefois par convention quinquennal, n'est plus. Désormais les OPCO et France Compétences rémunèrent au « coût contrat » ; en moyenne 6 000 € annuel par apprenti. Il est évident qu'un apprenti coûte souvent plus selon son cursus, et c'est donc en mutualisant que les établissements atteignent leur équilibre financier. Cette logique purement comptable risque donc de mettre en difficulté certains CFA, en particulier les ruraux à faible effectif. Avec des sections trop restreintes, ils peineront à payer leurs charges, les enseignants et les matériels techniques et pédagogiques.

« Il faudrait au minimum dix appren-



tis par section », s'accordent à dire les directeurs de CFA. Alors quand la limite peine à être atteinte, certains CFA élargissent leurs formations, ajoutant par exemple le BP au CAP pour capter les plus jeunes plus longtemps.

D'autres CFA créent de nouvelles sections, comme le campus des métiers et de l'artisanat qui ouvre en septembre une formation de CAP fromager affineur.

Dans le même temps, ils gardent sa formation à certains métiers rares comme l'horlogerie, le seul en France à former par la voie de l'apprentissage. Douze jeunes y sont inscrits.

À chacun son école

La concurrence joue à plein. En France pour le Grand Ouest, seul Joué-lès-Tours dispensait les formations en esthétique et apparentées. « En trois ans, quinze centres se sont ouverts, observe Gérard Bobier. Nous avions onze sections en esthétique (soin du corps, pédicure manucure, spa...), il en reste six. Certes c'est bien pour la proximité et la mobilité des jeunes, mais la loi qui a libéré l'ouverture des CFA a engagé une concurrence féroce ». Ajoutons les chaînes de la grande distribution en cosmétique qui ont ouvert leurs propres centres de formation. L'Oréal a fait de même pour la coiffure, Franck Provost a depuis de longue date sa propre « académie ». Les chaînes industrielles de l'alimentaire, la boulangerie notamment, sont tentées de faire de même.

Avec la nouvelle loi, les enseignes les plus solides, qui ont des masses salariales importantes, collecteront



Philippe Villevalois, délégué général de l'AREA : « le nouveau système de financement rebat les cartes ».

la taxe d'apprentissage pour elles-mêmes et formeront les apprentis à leur image.

“ L’alternance est au service de la formation et du tissu économique, c’est génétique et c’est tant mieux ! ”

L'alternance est au service de la formation et du tissu économique, c'est génétique et c'est tant mieux ! Le CFA de la Métropole d'Orléans en est l'exemple. Créé il y a 45 ans, il ouvre cette année encore un BTS « Maintenance des Systèmes de Production », spécialisée dans le domaine de l'agroalimentaire, de la cosmétique et de la pharmacie. Il répond ainsi aux besoins de l'industrie agro-alimentaire dont il devient le partenaire pour ce nouvel enseignement. D'autant plus que l'IFRIA doit se réinventer. Ce CFA hors les murs, voulu il y a trois ans par l'AREA (125 entreprises de l'agro-alimen-

taire pour 12 000 salariés), n'a pas trouvé son modèle économique malgré le soutien de la Région Centre-Val de Loire.

Philippe Villevalois, délégué général de l'AREA le regrette : « on avait déjà des entreprises fléchées et des étudiants à mettre en face pour un mariage de raison. Mais le nouveau système de financement rebat les cartes. Il faut trouver les entreprises particulièrement performantes, car au-delà de la qualité des candidats et de l'envie de réussir, créer de l'apprentissage est un travail sur mesure dont l'entreprise est un partenaire majeur ».



Dans le cadre de la réforme, certains secteurs semblent trouver leur compte. L'école universitaire d'ingénieur Polytech, ouvre sa formation « génie industriel » à la voie de l'apprentissage. Christophe Léger, directeur de Polytech s'en réjouit : « On répond ainsi à la demande des entreprises. La section qui fonctionnait bien depuis cinq ans à Chartres, mais sans dépasser les 50 étudiants, accède ainsi à une nouvelle population et un nouveau creuset d'étudiants ». Une vingtaine d'élèves qui viennent de BAC+2 vont ainsi à BAC+3 voire BAC+5 en alternance. Polytech a déjà l'expérience de l'alternance avec ses formations au management de la production et le Smart building. « Je trouve pertinent de faire appel aux CFA des branches pro comme l'UIMM avec laquelle nous travaillons de longue date, c'est par l'entreprise que ça se passe ».



Christophe Léger, directeur de Polytech à Orléans.

À l'université toujours, rappelons que des masters scientifiques et de droit se font aussi par l'apprentissage. Idem dans le droit bancaire,

les masters de science, la MIAE (Méthodes informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises), la logistique par licence pro et même le STAPS.

ogalys

Centre et Association de Gestion Agréé

NOS BUREAUX

BLOIS

02 54 46 96 10
20 Quai Saint Jean
41000 BLOIS

TOURS

02 47 36 47 47
20 rue Fernand
Léger B.P. 62001
37020 Tours
CEDEX 1

Partenaire de PLUS
DE 470 CABINETS
COMPTABLES
pour vos BIC/BNC/BA

Partenaire des

- Artisans
- Commerçants
- Professionnels libéraux
- Prestataires de services
- Agriculteurs

5 800 adhérents

ogalys.fr

L'APIRJSO LA COURONNERIE : former des jeunes au savoir-faire affirmé, épanouis dans leur métier

L'APIRJSO LA COURONNERIE promeut l'inclusion des personnes en situation de handicap et dispose, pour cela, de deux centres de formation.

Institut régional des jeunes sourds (IRJS)

L'IRJS, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, accompagne 170 jeunes du diagnostic de leur surdité jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle. Une section d'initiation et de première formation professionnelle leur permet de s'approcher au plus près du monde du travail dans des secteurs d'activité variés, comme la floriculture, l'entretien d'espaces verts ou de locaux, la cuisine...

Les jeunes peuvent poursuivre leur études par le biais de l'alternance. Ils intègrent alors une entreprise comme de véritables salariés et profitent des équipements techniques des ateliers et de la formation théorique dispensée par l'IRJS.

« Cette façon de voir leur formation leur permet de confirmer leur projet professionnel ainsi que leur savoir-faire technique, commente Kristof Colliot, responsable Communication. Cela est également utile pour développer leur habileté sociale qui est sans doute plus difficile à mettre en place pour des personnes malentendantes, du fait de la barrière de la communication. »



Centre de formation professionnelle et de rééducation motrice (CFPERM)

Le CFPERM, à Olivet, prend en charge des jeunes de 12 à 20 ans porteurs d'un handicap moteur. Le centre a pour but de favoriser l'épanouissement professionnel. « Nous prenons le temps avec la famille de faire un point sur les envies et les capacités du jeune. Il va évoluer soit en ESAT, soit en milieu ordinaire. Il fait des stages en entreprise (nous avons notamment un partenariat avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie), il participe au DuoDay... Ces rencontres leur font découvrir des postes vers lesquels il n'imaginait même pas pouvoir se tourner ! »

L'objectif du CFPERM est de mettre en place, le plus rapidement possible, des passerelles avec le milieu ordinaire. « Les jeunes sont formés dans un milieu adapté mais ils peuvent avoir rapidement accès au milieu ordinaire. »

Des ateliers particulièrement bien équipés (travail du bois, sous-traitance industrielle...) leur permettent de juger dans quel domaine d'activité ils se sentent les plus à l'aise, les plus heureux. Car l'essentiel est là : former de futurs salariés épanouis dans leur vie professionnelle.

Les deux établissements sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage. Les sommes recueillies permettent d'investir dans du nouveau matériel technique afin que les jeunes travaillent avec des équipements identiques à ceux qu'ils trouveront en entreprise.

Retrouvez plus d'information sur l'APIRJSO sur <https://apirjso-couronnerie.fr>





Faire front

Pour tenir contre cette nouvelle logique économique, les ennemis d'hier se réconcilieraient-ils ? Entre la formation initiale et l'apprentissage, la hache de guerre semble s'enterrer peu à peu. « Avec l'Éducation nationale, on se parle depuis la réforme et on s'écoute. La carte des formations a été affinée et travaillée en fonction des territoires, en faisant attention aux filières d'excellence ». Exemple : le bois et le plâtre au CFA de Blois, les VRD à St Pierre des Corps.

L'apprentissage demande pourtant encore de pouvoir aller dans les collèges, présenter les métiers, les stages et les contrats pro, pour que les jeunes se fassent une idée de leurs voies d'avenir professionnel. Mais là..., c'est peut-être encore beaucoup demander ?

Jean-Philippe Audrin, directeur du CFA horticole de la Moulière, est



Jean-Philippe Audrin, directeur du CFA de la Moulière à Orléans, et président de l'ARDIR Centre.

aussi président de l'ARDIR Centre, l'association des directeurs de CFA en Région Centre. Et lui sait que c'est en faisant corps que l'apprentissage gagnera. « Loin des logiques de réseaux, la vocation de l'ARDIR est d'accueillir tous les CFA potentiellement adhérents, dit-il, du bâtiment à l'agriculture, de l'industrie au commerce de bouche, le seul but est de promouvoir la formation en alternance ».

Et J.-Philippe Audrin de regretter que les éléments de relance, les délais, les finances, soient trop « bordés vers l'entreprise et les jeunes, pas assez vers les CFA ». Des CFA qui doivent désormais être gérés comme des business unit, avec une rentabilité nouvelle. « C'est positif, convient-il, la loi nous désinfantilise et nous laisse les coudées franches, mais sans effet amortisseur, elle est aussi dangereuse ».

“ Avec l'Éducation nationale, on se parle depuis la réforme et on s'écoute. La carte des formations a été affinée et travaillée en fonction des territoires, en faisant attention aux filières d'excellence ”



NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER

**Bureaux
Commerces
Logements du T3 au T5**

lebelvederedujeudepaume@3vals-amenagement.fr

02 54 58 11 12

FORMATION EN APPRENTISSAGE

en Région Centre-Val de Loire

SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

9 CENTRES DE FORMATION

- Assistent de vie aux familles
- Accompagnant éducatif et social
- Aide-Soignant
- Moniteur éducateur
- Éducateur technique spécialisé
- Éducateur spécialisé
- Éducateur de jeunes enfants
- Assistent de service social
- Technicien de l'intervention sociale et familiale
- BTS économie sociale et familiale
- BPJEP Animation sociale
- Infirmier

9 CENTRES DE FORMATION

Dreux, Chartres, Montoire, Olivet, Blois, Romorantin, Tours, Chambray, Bourges

cfa-sms.fr

cfa SMS SOCIAL MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE Centre Val de Loire

59-63, quai Henri Chavigny
41000 BLOIS
contact@cfasms-centre-valdeloire.fr
02 36 41 12 18



Et les régions dans tout cela ?

Ces dernières années, toutes n'ont pas développé leur plan d'apprentissage de la même façon et certaines n'ont pas joué le jeu, jusqu'à rendre leur intervention inefficace en la matière. Fût une époque où certaines régions percevaient la taxe d'apprentissage qu'elles ne reversaient en totalité, ou n'employaient pas correctement. C'est à l'évidence l'une des raisons pour lesquelles l'État a fait ce choix de la recentralisation. Dommage pour la Région Centre-Val de Loire qui faisait figure de bon élève en ayant fait de l'apprentissage, et de l'alternance en particulier, une priorité. En 2019, pour préparer les CFA au passage à une nouvelle organisation, la Région Centre-Val de Loire avait même accordé des « subventions d'équilibre » à ses CFA. Elle avait aussi investi pour la modernisation de certains plateaux techniques, présageant sans doute les difficultés à venir.

En parallèle de la loi, les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) sont devenus des OPCO (Opérateurs de compétences) et sont passés de 22 à 14. « La terminologie en dit long, regrettent certains, le P de OPCO n'est plus celui de paritaire mais celui de OPérateur ». Les régions n'ont plus la compétence apprentissage, et ont donc vu fondre les enveloppes qui allaient avec pour l'investissement et pour le fonctionnement des centres de formation. (La Région Centre ne devrait plus toucher que 21M€



François Bonneau et Katy Munch-Massey.

pour le fonctionnement, la prime employeur et l'investissement). Mais c'est désormais auprès de France Compétences que les CFA sollicitent directement leurs budgets en fonction des contrats obtenus, avec des coûts définis par secteurs.

Mais pour certaines régions, et la nôtre en particulier, tout n'est pas perdu. Katy Munch Massey, vice-présidente du conseil régional en charge de l'enseignement l'assure : « Nous n'avons certes plus la capacité à valider les équilibres de l'offre de formation avec les CFA et les lycées pro, admet-elle, en revanche

on va travailler sur des « cartes cibles » pour définir les besoins de formation pour l'avenir. Nous négocierons avec les acteurs pour choisir les lieux d'implantation ».

Les régions étant chargées du développement économique, il y a en effet une logique à gérer cette implantation. « Trop d'acteurs sans doute partageaient ce besoin de formation, poursuit la vice-présidente, il fallait simplifier le système. Ce qui est dommage c'est que cela ait été le fait du prince, avec des gens qui ont pris les décisions sans connaître ni le territoire ni les besoins. L'alternance est pourtant

un vrai besoin pour accompagner les jeunes sur un territoire. Jusqu'à présent, on savait faire de la dentelle. Avec le modèle actuel, ce n'est plus le cas, mais on va continuer tout de même ».

La Région continue de s'investir, sous des formes différentes et à sa nouvelle mesure. Cela commence par la gratuité du transport scolaire jusqu'au BAC Pro ; et l'hébergement des pensionnaires (exemple à Joué-lès-Tours où les effectifs ont augmenté, 7M€ ont été investis dans l'internat).

Pour le logement toujours, la Région travaille avec la plateforme « e-logement » qui recense les places disponibles. Pour le travail, la bourse de l'apprentissage en ligne « Assure ton avenir » référence les entreprises (1 600 offres d'entreprises), et facilite la mise en lien relation. N'oublions pas YEP'S, la bourse officielle de l'apprentissage.

« L'idée est d'avoir un accompagnement individualisé pour perdre le moins de jeune possible ».

Si donc l'apprentissage change enfin d'image auprès des jeunes et de leurs parents, la réforme qui l'accompagne concède une nouvelle liberté d'entreprendre, chère au Gouvernement. Mais le danger viendra du mode de gestion de l'apprentissage, plus radical et moins souple. Ce que la carte de l'apprentissage gagnera en diversité, les territoires le perdront en finesse d'aménagement.



BESOIN DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Recrutez un apprenti du supérieur !

DUT • Licence professionnelle • Master



CONSEIL



EXPERTISE



SERVICE

+ de 130 formations en apprentissage

Quels sont les avantages de l'APPRENTISSAGE pour mon entreprise ?

- ☒ Anticiper les recrutements,
- ☒ Former un apprenti à nos méthodes,
- ☒ Développer de nouvelles compétences,
- ☒ Valoriser notre image marque auprès des jeunes.

Contactez-nous : developpement@cfa-univ.fr



www.cfa-univ.fr



L'apprentissage en chiffres, en Région Centre-Val de Loire

Pour les centres de formation en convention avec la Région, on dénombrait en 2019, un peu plus de **20 000** apprentis, répartis dans les **40 CFA et 98 UFA** des **6 départements**. (Les UFA, unités de formation par apprentissage peuvent être créées dans un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat ou dans un établissement de formation et de recherche). Au rang de ces centres, on compte notamment **5 CFA du bâtiment** (de gouvernance FFB - CAPEB et CCCA-BTP paritaire), **5 CFA interprofessionnels** (3 CMA + 2 consulaires CCI et CMA), des CFA horticoles publics ou indépendants, le CFSA AFTEC interprofessionnel, et les CFA et UFA des universités de Tours et d'Orléans.

1 186 formations y sont dispensées : Niveau 3 (CAP, MC), Niveau 4 (Bac et BP), Niv.5 (Bac+2 : BTS, DUT), Niv.6 (Bac+3 : Licence Pro, bachelor), Niv.7 (Bac+5 : master, ingénieur).

L'enquête IPA, insertion professionnelle des apprentis, de l'académie d'Orléans-Tours pour l'année 2019 indiquaient que **71%** des apprentis sortants sont en emploi, 7 mois après leur sortie du système éducatif. Ce taux augmente avec le niveau de diplôme, atteignant **83%** des détenteurs d'un diplôme type BTS ou DUT, et **82%** des titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à Bac+3. Le premier contrat de travail de ces jeunes demeure majoritairement un emploi à durée indéterminée (**60%**). Les emplois à durée déterminée ne représentent que **24%** des contrats de travail et l'intérim **11%**.

SDL

Booster Academy : une méthode de formation innovante inspirée du modèle de l'apprentissage pour gagner en efficacité et vendre plus et mieux

Convaincu que la capacité d'une entreprise à se développer tient en grande partie de sa force commerciale, le réseau Booster Academy propose aux chefs d'entreprise et aux salariés des formations 100% sur-mesure pour améliorer leur performance commerciale, leur management ou encore la relation client.



PUBLI INFORMATION

« C'est en pratiquant que l'on apprend »

Comme pour l'apprentissage, et pour que la formation soit génératrice de résultats concrets et produise un excellent retour sur investissement, le processus pédagogique de Booster Academy repose sur une parfaite alternance entre des sessions d'entraînements de 4h en petits groupes et des mises en application immédiates à l'occasion de chaque rendez-vous de vente et de prospection. « J'accompagne la personne formée et entraînée dans sa montée en compétence, nous explique Alain Guittet, directeur du centre Booster Academy dans la région, c'est une méthode d'apprentissage qui s'inscrit dans le temps : Ma méthode et mon accompagnement s'inscrivent dans la durée de 1 à 12 mois, pour que les techniques de vente enseignées soient maîtrisées mises en pratique, qu'elles deviennent ensuite systématiques et naturelles, pour concrètement agir sur l'efficacité commerciale. »



Animation d'un atelier à la CCI de Blois.

La méthode propose en effet 12 niveaux à valider les uns après les autres, pour augmenter progressivement et durablement son efficacité commerciale. Chaque niveau dure un mois, après un diagnostic établi par Alain Guittet lors d'un premier entretien. Il est possible de suivre la formation du niveau 3 au niveau 10 par exemple (en fonction du niveau de base et des objectifs du client). Chaque niveau est organisé en 4 temps forts :



1 Un temps de préparation avant les entraînements

Un temps de préparation avant les entraînements : selon les niveaux, l'académicien suit les modules e-learning, lit les ouvrages et réalise les exercices préconisés.



2 Deux demi-journées d'entraînement intensif par mois

En sous-groupes de 3 à 6 personnes, l'académicien travaille concrètement sur son offre et développe ses compétences progressivement, grâce aux méthodes pédagogiques inspirées de l'entraînement sportif.



3 Une mise en pratique intensive

L'académicien profite de chaque rendez-vous, de chaque occasion, pour mettre en application son plan d'action et poursuivre sa montée en compétences.



4 Un accompagnement dans la durée

Alain Guittet répond aux

questions et aide chaque académicien à transformer l'essai une fois de retour sur le terrain en distanciel ou lors de rendez-vous et propose des solutions à toutes les difficultés rencontrées lors de la mise en pratique des techniques.

Avec la crise du COVID-19, Alain Guittet a dû lui-aussi s'adapter et peut dispenser une partie du programme d'entraînement en distanciel et propose même de former les équipes à cette technique « Les entretiens vont se passer de plus en plus en distanciel, c'est une spécificité qui doit s'apprendre car au contraire du présentiel, c'est moins chaleureux mais plus pragmatique, il n'y a plus le comportemental ou le non-verbal qui vient influencer l'entretien ».

Bon à savoir

La formation est éligible au FNE-Formation : les entreprises qui ont eu recours au chômage partiel peuvent se faire financer jusqu'à 100% de la formation.

Blois • Orléans • Tours
booster-academy.fr

+33 (0)6 95 33 46 69

a.guittet@booster-academy.com





Pôle formation de l'UIMM : former les générations futures aux besoins des entreprises de demain

Avec ses quatre sites en région Centre-Val de Loire (Amboise, Bourges, La-Chapelle-Saint-Mesmin et Châteaudun), le pôle formation de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Centre-Val de Loire prépare ses étudiants à devenir des professionnels clés d'un site industriel.

Outillage / usinage, chaudronnerie / soudage, maintenance industrielle, commercial / assistance technique, systèmes numériques / électrotechnique, conception et dessin industriel / automatismes... Les formations proposées par le pôle formation de l'UIMM Centre-Val de Loire couvrent l'ensemble des besoins de la chaîne industrielle et vont du CAP au bac + 5.

Le credo de ce CFA spécialisé dans l'industrie ? Toujours investir dans du nouveau matériel pour rester au même niveau technologique que les entreprises dans lesquelles ses 800 étudiants (sur les quatre sites) travaillent. « Nous essayons d'être en phase avec les équipements que nos jeunes trouveront en entreprise, indique Guillaume Le Noach,

responsable Conseil Emploi Formation. Nous formons les jeunes à ces nouvelles technologies. Cela leur permet d'inscrire des compétences supplémentaires sur leur CV et cela pourra faire la différence à l'heure de la sélection. »

L'image de l'industrie a changé

Le pôle de formation de l'UIMM fait donc régulièrement évoluer ses plateaux techniques et remet ses chaînes aux normes. « Nous sommes par exemple le seul CFA en région Centre-Val de Loire à avoir une imprimante 3D métal en salle blanche. »

Le but ? Répondre aux besoins de l'entreprise et coller au profil économique du territoire. « Mais nos

apprentis doivent savoir que, dans l'industrie, il n'y a pas que du neuf. On doit leur apprendre à opérer sur des machines existantes. Cela correspond aussi à une demande des entreprises. »

Mais avant toute chose, les jeunes apprennent à évoluer en toute sécurité dans un site industriel. Pour eux, mais aussi pour les autres. « La sécurité au travail, c'est le B.A. BA chez nous ! », martèle Guillaume Le Noach.

Le taux d'insertion dans l'emploi est très fort : 91 % de nos étudiants trouvent un emploi (CDD de plus de six mois ou CDI) dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme ! Aujourd'hui, avec des technologies qui se multiplient et qui évoluent de

plus en plus, les métiers de l'industrie attirent de plus en plus. L'industrie a changé, elle a une image beaucoup plus positive.



Focus

Pour la première fois cette année, le pôle formation de l'UIMM proposera une prépa apprentissage. Les jeunes vont passer huit semaines en formation (six à l'école et deux en entreprise) et découvrir l'ensemble des métiers de l'industrie. « Cela permet aux jeunes qui se cherchent d'affiner leur choix », explique Guillaume Le Noach.

**L'APPRENTISSAGE
DANS L'INDUSTRIE**

**D'infinies possibilités
pour votre avenir**

**CAP - BAC PRO
MENTION COMPLEMENTAIRE
BTS -DUT-BACHELOR
INGENIEUR**

**Plan de relance de l'apprentissage
Pensez aux aides gouvernementales**

UIMM
PÔLE FORMATION
Centre-Val de Loire
**LA FABRIQUE
DE L'AVENIR**
#ApprentissageIndustrie

Venez découvrir toutes les perspectives que l'industrie peut vous offrir.

Le Pôle formation UIMM / CFA de l'Industrie Centre-Val de Loire est le 1er centre de formation aux métiers des industries en Centre-Val de Loire.



Plus d'informations sur CFAI-CENTRE.FR | Tél. 02 38 22 00 88



Avant, pendant et après l'apprentissage

La Mission locale accueille, informe et oriente les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Dans le Loir-et-Cher, son expertise dans l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi l'a conduite à devenir partenaire du dispositif «sas apprentissage» porté par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). Exemple dans le Romorantinais.

Avant l'alternance, le sas apprentissage

Lancé en mars 2019, le «sas apprentissage» propose 4 jours d'ateliers collectifs (présentations de métiers, connaissance de soi, de l'entreprise, CV, lettres, mail, contrat, simulations d'entretien, aides...) coanimés par la Mission locale et la CMA pendant lesquels «le jeune est acteur de son parcours et participe». Chacun bénéficie en plus d'un accompagnement individuel de la Mission locale et de la CMA qui leur propose aussi des offres. En raison de la pandémie, les visites d'entreprises sont remplacées par les outils numériques. Les jeunes ont aussi la possibilité de participer à un stage «Team Building», du coaching animé par la championne de natation tourangelles Muriel Hermine. Financé par le plan d'investissement dans les compétences, il s'agit d'une «phase où on prépare les jeunes à trouver un employeur, à entrer en apprentissage. C'est une aide à la détermination, à la construction et à la vérification de

projet», explique Leïla Salhi, directrice de la Mission locale. «On travaille sur la faisabilité du projet au regard de leurs compétences et de leur mobilité, sur les codes et les attentes de l'entreprise» comme le savoir-être et la confiance en soi. Les profils des jeunes inscrits sont variés que ce soit en termes de qualification, d'âge, de projet professionnel. En 2019, lors de la première édition, ils étaient 13 de différents secteurs (vente, cuisine, électricité, horticulture...) intéressés par l'apprentissage à s'y être inscrits volontairement. À la suite de ce sas, six ont trouvé un contrat d'apprentissage, un s'est tourné vers une formation qualifiante, deux ont intégré la garantie jeunes, les autres ont été embauchés. À noter que «les jeunes peuvent intégrer le CFA jusqu'au 28 février».

Le dispositif alternance

«On accompagne tous les jeunes qui sont en recherche ou en cours d'alternance pour éviter la rupture

avec l'employeur et préparer leur sortie de l'alternance» en partenariat avec les chambres consulaires. «La Mission locale accompagne aussi bien sur le versant social (logement, mobilité...) que l'emploi» en prenant en compte l'indécision des jeunes, «leurs difficultés à exprimer leurs envies et attentes». Les jeunes sont repérés par les conseillers qui leur proposent un accompagnement global et individuel ou en minigroupe. Plus qu'un soutien, c'est un suivi dans la durée, des conseils, des informations, des offres, des actions. «Il y a tout un travail à faire avant que le jeune puisse engager la démarche», souligne Catherine Beaugrand, l'une des conseillères qui travaillent avec les jeunes sur leurs projets, leurs intérêts professionnels, la connaissance des métiers, la réalité de l'entreprise et l'acceptation de ses contraintes. Ils sont envoyés en stage dans les entreprises pour que «le jeune puisse aller confronter son projet sur le terrain et découvrir un métier, se mettre en si-

tuation ou se faire connaître». Actuellement, ce sont 140 jeunes qui font appel à la Mission locale du Romorantinais. Chacun trouvera un contrat d'apprentissage, retournera en scolarité ou en emploi ou entrera en formation. «De plus en plus, c'est la saisie d'opportunité et moins d'attentes par rapport à l'intérêt du métier.» Hors du contexte scolaire, «la qualité de la relation avec le conseiller vient du fait qu'il n'y a pas de notion d'obligation»; la Mission locale dénombre peu d'abandons.

LP

Mission locale du Romorantinais

Tél. 02 54 76 23 22

<http://www.mlromorantin.fr>

Facebook : MissionLocaleDuRomorantinais

7 lieux d'accueil sur le Romorantinais : Romorantin-Lanthenay,

Lamotte-Beuvron, Salbris,

Neung-sur-Beuvron,

Saint-Aignan-sur-Cher, Selles-sur-Cher et Mennetou-sur-Cher

LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNE POUR LA RENTRÉE



20 €
POUR
TES SORTIES
CULTURELLES !

15-25 ANS
RETROUVE TOUS TES
AVANTAGES SUR

YEPS.FR

LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

toujours à vos côtés !

Agence-gemap.com © Shutterstock



CESI Orléans : la proximité avec le monde économique, essentielle pour identifier les besoins et y répondre

17 formations dans 5 domaines, 400 étudiants en alternance... Le CESI Orléans, c'est une réponse adaptée et sans cesse actualisée aux besoins métier des entreprises grâce à un ancrage historique au plus proche des acteurs économiques du territoire

Le CESI Orléans, à travers son école supérieure de l'Alternance, propose des formations diplômantes, allant du niveau post-bac à bac +5, de technicien supérieur à manager/expert, dans les filières suivantes : Informatique et Numérique ; Ressources humaines ; Qualité, Sécurité et Environnement et Performance industrielle.

Des formations axées sur les métiers

Le rythme d'alternance est d'une semaine à l'école et trois semaines en entreprise avec un véritable projet à y mener. « L'étudiant doit véritablement s'intégrer dans sa mission », explique Aurore Labiche, responsable commerciale des formations diplômantes. C'est d'ailleurs cela la particularité du CESI : la proximité avec le monde économique. « Si la réponse des entreprises est aussi forte, c'est grâce à notre vision métiers et à notre enseignement qui comprend des modules spécifiques orientés métiers ».

Une sélection rigoureuse

Pour justifier sa réputation d'établissement fiable et rigoureux, le CESI s'assure de la qualité de ses candidats en les sélectionnant sur dossier,



© Ludovic Letot

tests et entretien pour répondre au mieux aux attentes des professionnels. « Nous accompagnons les candidats et les entreprises pour répondre à leurs besoins respectifs. Nous envoyons quatre à huit CV à une société qui recherche un alternant. Elle sait que, parmi cette sélection, il y a le candidat qu'elle va recruter et qui va la satisfaire pleinement. » Une vraie présélection qui va grandement faciliter le travail de l'entreprise !

« Nos étudiants ont un bon niveau scolaire et d'excellentes capacités. Ils ont besoin de concret. Ils sont face à des professionnels, des salariés issus du monde économique qui viennent face à eux pour échanger sur la réalité du terrain. Ainsi, les jeunes montent rapidement en compétences. Intégrer le CESI, c'est s'assurer un accompagnement vers l'autonomie. Un jeune qui choisit l'alternance gagne beaucoup plus vite en

maturité. Après trois ans d'école, on n'a plus le même individu en face de nous, quel que soit le diplôme préparé et ça, même après 15 ans, ça continue à m'épater ! On les fait grandir. »

La force du CESI, c'est aussi son fort ancrage historique sur le territoire. « Nous sommes implantés depuis 40 ans sur Orléans Val de Loire. C'est ainsi que nous avons pu développer un tel climat de confiance avec les entreprises, les grands groupes et les branches professionnelles. C'est ce partenariat historique qui explique une telle proximité. »

Le CESI, c'est 25 campus répartis sur toute la France

Quand un candidat est accepté sur un campus, il est accepté sur tous les campus CESI de France. C'est tout l'intérêt d'être un groupe !

CESI
Campus d'Orléans
1 allée du Titane
45100 Orléans

<https://orleans.cesi.fr>

BIEN PLUS
QU'UNE ÉCOLE,
UN TREMPLIN
POUR L'EMPLOI.

**Diplômes du supérieur
en contrat d'apprentissage
ou en contrat de professionnalisation.**

/ Informatique & Numérique
/ Ressources Humaines
/ Qualité Sécurité Environnement
/ Performance Industrielle

Cursus du bac au bac +5



Tout part d'une rencontre avec... Alice, Guillaume, Isabelle, Jean-Philippe, Laurent, Lise, Lola, Olivia...

Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

Chers amis lecteurs, j'ai envie de vous écrire parce que je voudrais partager avec vous les bonheurs que cette rentrée littéraire vous réserve. Vous allez vouloir écrire aux auteurs, venir les voir à l'Espace Culturel, les écouter et leur parler. Et puis au creux de vos jours et tout au long de vos nuits, vous vous laisserez porter par ce très bon cru 2020. Comment s'y retrouver ? Comment choisir ? Réservez dès maintenant votre place, les jeudi 24 et vendredi 25 septembre, à l'une des 4 séances* de présentation de notre traditionnelle CUVÉE LITTÉRAIRE. Venez avec qui vous aimez ! Et surtout... lisez !

*jeudi 24 septembre à 18h et 20h et vendredi 25 à 18h et 20h, en raison des mesures de distanciations nombre de places limité à 60 places pour chaque séance, réservation nominative obligatoire, gel hydro alcoolisé à disposition, masque obligatoire lors des déplacements dans le magasin, présentation d'une durée de 1h15, suivie d'une dégustation de vins, fromages et gourmandises dans le respect des recommandations sanitaires, réservations à l'accueil de l'Espace Culturel ou au 02 54 56 28 70

« L'intimité »

de Alice Ferney (Actes Sud)

Chère Alice, je voudrais vous dire que j'ai été happée par cette longue conversation philosophique/sociétale que nourrit Alexandre avec les femmes qui gravitent autour de lui. Que ce soit Ada, cette épouse qui lui donne littéralement une petite fille, Sandra la voisine libraire qui vit son féminisme avec grâce, Alba qui lui fera porter un regard différent sur la sexualité et les nouvelles façons « d'engendrer ». Jamais vous n'imposez un point de vue, toujours vous mettez en scène de nouveaux arguments et nous faites avancer dans notre propre réflexion. J'ai lu ce roman d'une traite et ce fut un bonheur. J'ai hâte que vous soyez parmi nous le 4 décembre. Vous ferez la joie de tous !

« Là d'où je viens a disparu »

de Guillaume Poix (verticales)

Cher Guillaume, nous attendions votre deuxième roman (il y en aura tant d'autres j'en suis certaine !) avec impatience. Vous nous aviez captivés avec le premier « Les fils conducteurs » que vous étiez venu nous présenter. Vous viendrez à nouveau, le 19 novembre, pour nous éclairer sur cette polyphonie habilement menée. Nous pressentons ce qui réunira les porteurs de ces voix, mais comment ? Ils sont femmes et hommes d'exil et pourtant ce roman ne ressemble à aucun autre sur le sujet. C'est intelligent, captivant parce qu'il y a là une écriture vivante, des sensations, la vie, les choses de rien, importantes, que vous dites admirablement. Il y a de la tendresse aussi, et de l'horreur, distillée sans jamais être explicitée. Bravo.

« Chavirer »

de Lola Lafon (Actes Sud)

Chère Lola, C'est assez facile de vous dire que votre roman nous a chavirés ici, dans la librairie. Qu'il est parfait jusqu'au dernier mot, et c'est rare. Que vous traitez le temps de façon magistrale sans jamais nous perdre. Et que votre sujet est essentiel. Que votre façon de ne rien dire/dévoiler/détailler de ce que vivent ces filles de 13 ans manipulées qui deviennent rabatteuses, nous laissent notre entière liberté de lecteurs. Que notre imaginaire galope tellement plus vite que les mots que vous nous imposeriez mais qui le mettent en marche. Mais qu'est-elle devenue leur vie à ces gamines victimes empêtrées dans leur culpabilité ? Vous revenez à Blois le 8 octobre. Mille mercis. On vous attend avec impatience !

« Les émotions » de Jean-Philippe Toussaint (Les éditions de minuit)

Cher Jean-Philippe, qu'il est facile en vous lisant de comprendre l'inanité de la prospective. Mais quelle est donc la marge entre l'avenir public et l'avenir privé ? Vous mettez en scène Jean Defrez, qui officie à la Commission européenne et on découvre par le menu ce qui se passe dans les groupes de réflexions et autres séminaires. Qui l'eut cru, c'est absolument passionnant. Vous racontez la vie de Jean avec un sens aigu des relations humaines qui se dessinent parfois uniquement au travers de descriptions exceptionnelles. Ainsi une visite de chantier en dit long de ses rapports avec son père et son frère. L'architecture comme révélateur. Et puis vous expliquez comment « tu arrêtes d'avoir l'esprit critique » quand la scène invraisemblable est puissante et forte. C'est bien ainsi que vous happez vos lecteurs...

« Le tailleur de Relizane »

de Olivia Elkaim (Stock)

Chère Olivia, vous souvenez-vous que vous étiez venue à l'Espace Culturel pour votre premier roman « Les graffitis de Chambord » qui avait été le support de notre concours photo ? Votre nouveau roman se lit d'un trait. Votre écriture, vive vibrante visuelle raconte avec précision et sans fioriture la vie hors norme de votre grand-père pendant la guerre d'Algérie et ça n'a rien de commun avec tout ce qu'on a pu lire sur le sujet. Vous emmêlez votre vie de jeune femme d'aujourd'hui à un passé que vous connaissez mal et qui pourtant ne cesse de vous hanter. Et de nous rappeler ce proverbe algérien « celui qui ne sait d'où il vient, ne sait pas non plus où il ira ». Je sens que le samedi 10 octobre, vous allez nous enchanter...

« La demoiselle à cœur ouvert »

de Lise Charles (P.O.L)

Chère Lise, oui oui vous pouvez remercier la Villa Médicis de vous avoir donné l'occasion d'écrire ce livre étonnant. En tout cas, nous, nous vous remercions de nous le donner à lire. Vous ne cessez de nous surprendre et parfois on se demande où vous nous emmenez au détour de tous ces mails échangés entre Octave, qui nous décrit la vie quotidienne dans ladite Villa, et Livia qui fut... qui est... qui sera... Et tout va s'emballer par la grâce des pages du journal intime tenu par une jeune fille de 13 ans. Forcément vous auriez « préféré ne pas avoir à publier cette correspondance ». Mais vous avez « jugé que c'était votre devoir ». Et c'est notre plaisir de lecteur que vous assouvissez ainsi. Merci chère Lise.

« Du côté des Indiens »

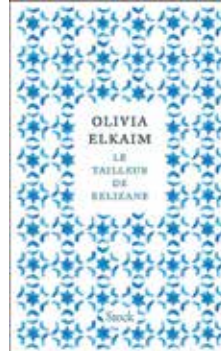
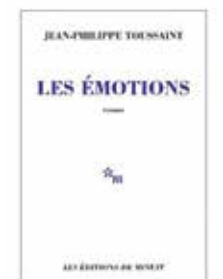
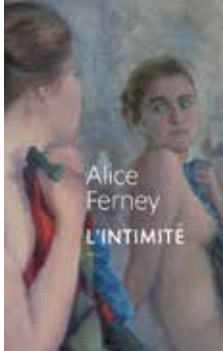
de Isabelle Carré (Grasset)

Chère Isabelle, évidemment nous connaissons l'actrice lumineuse que vous êtes, nous avons aussi découvert avec « Les rêveurs » la femme qui écrit derrière les sourires cinématographiques. Avec ce nouvel opus, c'est en grand angle que vous vous révélez en actrice majeure. Vous écrivez bien, que dire d'autre. Vos images parlent, vos descriptions sont surprenantes et délicieuses. À partir d'une histoire d'adultère découverte par un enfant vous remontez le temps et nous racontez les vies de personnages terriblement attachants. Vous dites que « les êtres imaginaires savent se livrer comme personne ». On vous croit. On apprend aussi beaucoup de choses sur les métiers du cinéma. Et parfois aussi, vous apparaissez !

« Ce qu'il faut de nuit »

de Laurent Petitmangin (la manufacture de livres)

Cher Laurent, n'ayez aucune crainte, votre premier roman est très beau. Vous donnez la parole à un homme devenu veuf pour raconter sa vie de père seul. Ça n'a l'air de rien dit comme ça, mais ce que vous en racontez est magnifique. Vous écrivez la tendresse d'un père, la belle relation avec ses fils et celle des garçons entre eux. Ce père transmet des valeurs humanistes à ses fils mais quand l'un d'eux s'en éloigne rien n'empêche l'ineffable montée dramatique. Qu'est-ce qu'être père quand soudain tout vous échappe ? Que reste-t-il de l'amour ? Oui, vous racontez la vie d'aujourd'hui mais sans pathos et sans sentimentalisme. Et pourtant on est ému aux tripes et pas près d'oublier l'émotion qui nous aura étreints.



L'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté vous invite à

sa « CUVÉE LITTÉRAIRE 2020 »

Jeudi 24 septembre à 18h et 20h

Vendredi 25 septembre à 18h et 20h

Gagnez votre roman préféré par tirage au sort !

En raison des mesures de distanciation, nombre de places limité à 60 par séance. Port du masque obligatoire lors de vos déplacements dans le magasin, gel hydro alcoolique à disposition.

Dégustation vin, fromages et gourmandises dans le respect des recommandations sanitaires

Réservation nominale obligatoire au 02 54 56 28 70 ou à l'accueil de votre Espace Culturel

■ Les auteurs auront été inspirés, les éditeurs opiniâtres et les lecteurs... impatients !

Rien n'aurait pu nous empêcher de lire tout au long de l'été les romans que vous découvrez sur les tables de notre librairie depuis le 19 août... nous connaissons votre attente et votre curiosité. Notre enthousiasme à vous les présenter -de la façon la plus éclectique et subjective qui soit- n'a pas faibli, et s'est peut-être même accru... vous nous avez manqué !

Nous saurons nous adapter en fonction des directives qui seront en vigueur ces jours-là. C'est ainsi que nous avons pris la décision d'organiser 4 séances plutôt que 2, afin de réduire le nombre de participants simultanés, mais pas celui de ceux qui trépignent d'en être !

Pensez donc à réserver car, cette fois-ci, nous ne pourrions pas faire d'exception...

Lire est une joie, être ensemble une fête,



partager une nécessité, vous aider à dénicher les merveilles de cette rentrée littéraire (2020 est vraiment un excellent crû !) une passion : nous vous attendons toujours aussi nombreux !

AH

découvrir l'exposition de INANIS

« #génétique »

Photographies

Exposition du 22 septembre au 7 novembre

Le vendredi 16 octobre à 18h

VERNISSAGE et prises de vues*

Le samedi 17 octobre entre 10h30 et 18h30
séances de prises de vues* de personnes unies
par un lien familial

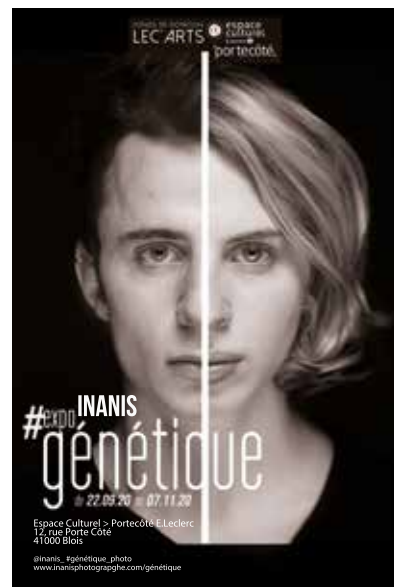
*réservation indispensable du créneau horaire souhaité à l'accueil de l'Espace ou au 02 54 56 28 70

■ « #génétique » est un projet du photographe INANIS qui s'intéresse aux traits physiques que nous partageons au sein d'une même famille : entre un frère et une sœur par exemple, une grand-mère et sa petite-fille ou même entre cousins. L'opposition des visages sur une même photo fait apparaître des points communs qu'on ne perçoit pas forcément au premier regard, et ce malgré le mé-tissage ou les recompositions familiales.

Si ce projet était à l'origine une série photographique, « #génétique » aborde dorénavant les histoires inscrites derrière les portraits, et développe même un regard critique en questionnant des neuroscientifiques sur la perception et l'objectivité des montages.

Afin de continuer à alimenter ce projet ludique, des séances photo seront ouvertes et accessibles à tous : vous serez amusés, émus, troublés, fascinés par la beauté qui émerge de ces portraits décomposés/recomposés. Vous n'allez pas en revenir !

AH



Espace Culturel >portecôté
12, rue Porte-Côté 41000 Blois
02 54 56 28 70



lundi de 14 h à 19 h
du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h
facebook.com/espaceculturelleclercblois

L'Auberge***
du CENTRE

TERRASSE & piscine
à disposition

FORMULES Rapides "midi"

Plat du menu
+ café gourmand
15,00€

Assiette du terroir
+ 1 verre de vin
17,00€

Entrée + plat
ou plat + dessert
19,50€

Entrée + plat
ou plat + dessert
+ 1 verre de vin
24,00€

Servies le midi en semaine - Sauf week-end et jours fériés
À choisir dans le menu du marché à 27€

Hôtel & Restaurant à Chitenay



Tél : 02 54 70 42 11 - contact@auberge-du-centre.com



L'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté vous invite à la
REMISE DES PRIX du CONCOURS PHOTO
de l'été 2020

« *En mouvement, une manière d'être vivant* »
Le vendredi 18 septembre à 18h

Merci de respecter les règles de distanciation, gel hydroalcoolique à disposition,
 masque obligatoire, réservation souhaitable
 à l'accueil de l'Espace ou au 02 54 56 28 70



■ Pendant quelques semaines hors du temps, nous avons tous été privés de notre liberté de mouvement... mais c'était sans compter sur votre liberté d'agir et de participer si nombreux à notre concours photo ! Vous avez été inspirés et prolifiques. Quel bonheur !
 Nous vous disons une immense MERCI et un grand BRAVO pour avoir si bien contribué à faire de l'exposition de l'été, VOTRE EXPOSITION, et un très bel événement pour tous !
 Merci également aux visiteurs, toujours aussi assidus et enthousiastes, qui votent depuis début juillet pour leur photo préférée dans la catégorie PRIX DU PUBLIC, mais aussi parmi celles de notre invité de l'année, Quentin. Il est encore temps de prendre part à ce prix : vous avez jusqu'au 16 septembre !

Alors rendez-vous pour ces retrouvailles de la rentrée qui seront le point de départ de la nouvelle saison culturelle de... votre Espace Culturel, le si bien nommé, n'est-ce pas ?!

AH

FONDS DE DOTATION
LEC ARTS
 espace culturel
 E. Leclerc
 portecôté

Espace Culturel >portecôté

12, rue Porte-Côté
 41000 Blois • 02 54 56 28 70
 lundi de 14 h à 19 h
 du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h
 facebook.com/espaceculturelleclercblois

Promenade Artistique Molineuf

Loir-et-Cher



**12-13 et 19-20
 SEPTEMBRE 2020**
14h-19h

Peinture-Sculpture
Photographie-Installation-Performance

www.promenadeartistique-molineuf.com

contact 02.54.70.05.23



 **L'ÉPICENTRE**
 Le média de l'actualité économique et sociale du Val de Loire

www.lepicentre.online

Retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45

Distribué à 30 000 exemplaires,
 en points de dépôts et en routage

32
 pages

Gratuit

Mensuel

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise,
 contactez-nous
contact@lepicentre.online





10^e Festival de la Céramique » au Château de Villesavin à Tour-en-Sologne, 3 et 4 octobre

« Le temps d'un week-end, L'association « Touterre » vous accueillera pour le 10^e Festival de la Céramique de Tour-en-Sologne (41250).

Le 3 et 4 octobre de 10 h à 19 h, le Parc et l'orangerie du Château de Villesavin à Tour-en-Sologne (41), deviendront... l'Atelier d'Automne de 40 Potiers-Céramistes professionnels venus de toute la France !!!...

Au Programme

Sous le signe d'un véritable savoir-faire ancestral, les diverses techniques de la Céramique seront représentées et placées sous le signe de l'originalité alliant qualité et créativité... Le public pourra ainsi apprécier un échange enrichissant et convivial auprès des professionnels qui seront ravis de leur faire découvrir leurs créations.

40 Céramistes-Créateurs venus de toute la France vous présenteront leurs réalisations artistiques, décoratives ou utilitaires en Grès, Faïence,

Terre vernissée, Porcelaine, Raku... Pendant les deux jours, venez à la rencontre des professionnels qui vous expliqueront la passion de leur métier... laissez-vous surprendre à découvrir tout un univers au cœur de la terre et découvrez également nos diverses animations :

- Un Atelier de démonstration de tournage de la terre durant tout le week-end ou le public pourra regarder le potier exécuter son travail et échanger avec lui sur les aspects de son métier.

- Le concours des potiers aura pour thème cette année « 10 Ans... c'est la fête !!! », et la pièce gagnante sera offerte par tirage au sort à une personne du public d'une valeur de 150 €.

L'association « Les Amis de Villesavin » vous proposera une restauration et des boissons sur place. L'entrée de la manifestation et l'accès à l'ensemble des animations seront gratuites

C'est l'occasion pour tous d'une sortie familiale ou entre amis, de découvrir une tradition millénaire qui s'est enrichie au fil des siècles de l'imagination et du talent artistique des céramistes. Venez vous faire plaisir ou faire plaisir.

Expositions-ventes, Animations, Démonstrations, Restauration sur place (Château de Villesavin 41250) Samedi 3 et Dimanche 4 Octobre 2020 de 10h à 19h - Entrée Libre

Contact :
Jean Pierre et Marilyn PETIT
Association Touterre
ceramiquevillesavin@gmail.com

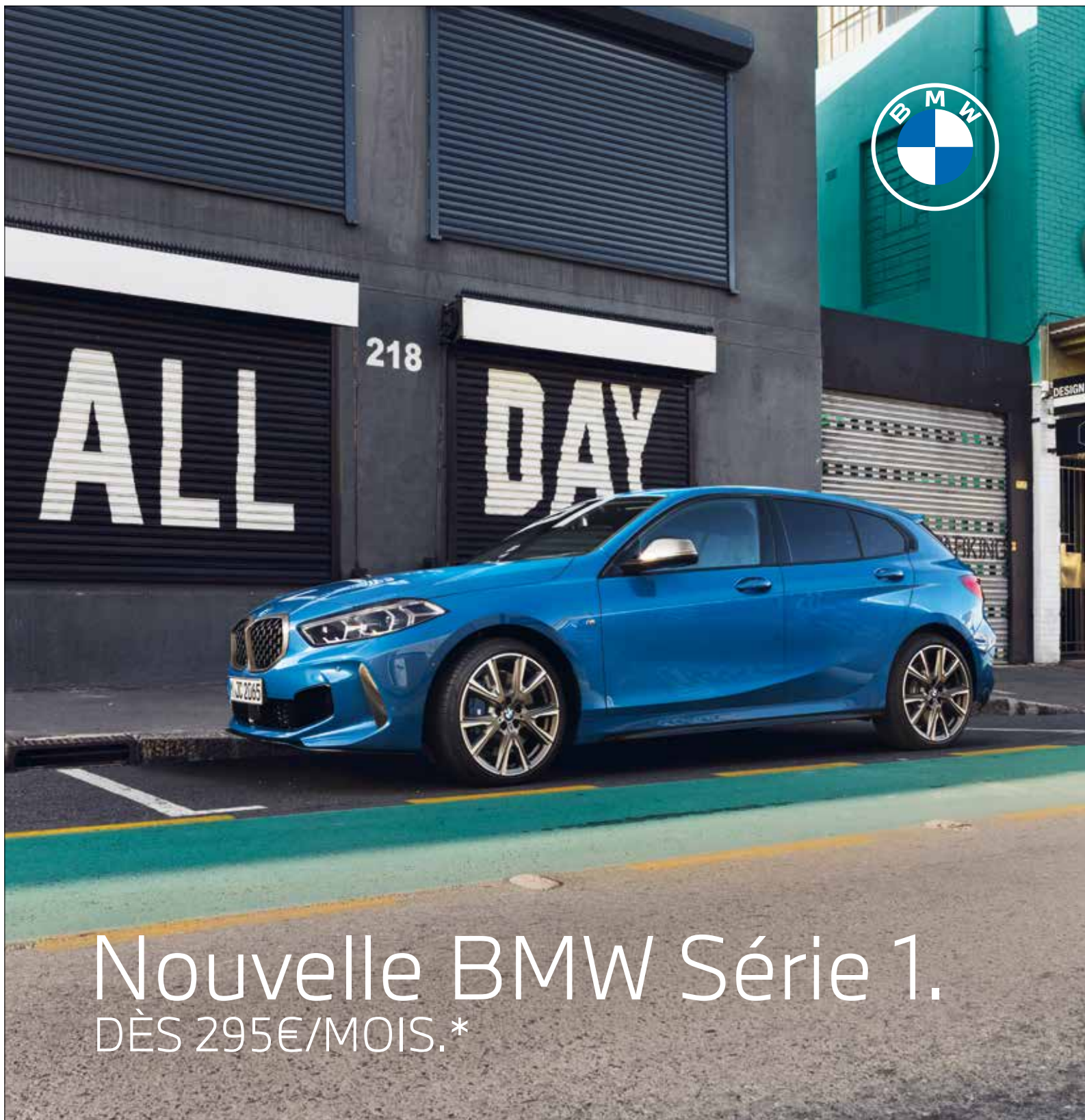
Vous pouvez également suivre nos actualités sur : <https://www.facebook.com/festivalceramiquevillesavin>
infos sur notre site
<https://www.touterre.com/nos-marches/tour-en-sologne-41>

Jeudi 22 octobre à 20h45 "Pierre Palmade" Théâtre Monsabré Blois



Pierre Palmade reprend une sélection de sketches qu'il affectionne particulièrement et qu'il a piochés parmi ses 9 one-man-shows. Il y a 30 ans exactement, Pierre Palmade faisait ses premiers pas sur une scène parisienne. Aujourd'hui, il reprend une sélection

de sketches qu'il affectionne particulièrement. Pierre avait envie de voir si ces sketches avaient toujours la même résonance aujourd'hui... Tarifs : 45 euros Informations au 06 95 20 86 25 - Théâtre Monsabré Blois



Nouvelle BMW Série 1.

DÈS 295€/MOIS.*

Amplitude Automobiles Blois

5 rue de l'Azin
41000 Blois
02 54 50 40 40

*Exemple pour une BMW 118i Lounge Durée sur 36 mois et pour 30 000 km, 36 loyers linéaires de 295 €/mois, avec majoration du premier loyer de 2 690€. Offre réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'une BMW 118i Lounge **jusqu'au 30/09/2020** dans vos concessions Amplitude Automobiles. Exclusion faite des montants relatifs aux bonus ou malus écologiques susceptibles de s'appliquer. Sous réserve d'acceptation par BMW Financial Services – Département de BMW Finance – SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles B 343 606 448 TVA FR 65 343 606 448. Courtier en Assurances immatriculé à l'ORIAS n°07 008 883 (www.orias.fr). Ces informations sont données à titre indicatif et sous réserve de modifications ultérieures des conditions tarifaires. Elles n'ont donc pas de valeur contractuelle. Loyer du modèle présenté (BMW M135i xDrive avec option) : 765 €/mois avec majoration du 1^{er} loyer de 5000€. Consommation en cycle mixte de la nouvelle BMW Série 1 selon motorisation : **3.8 à 6.9 l/100 km**. Émissions e CO₂ : **98 à 157 g/km** selon la norme européenne NEDC Corrélée.